

L'ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

(suite)

d) Coéducation

C'est une erreur du même genre et non moins pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de "coéducation des sexes", méthode négative du péché originel. En outre, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idées déplorables qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire. Le Créateur a ordonné et disposé la parfaite communauté de vie entre les deux sexes seulement dans l'unité du mariage. Ensuite, elle les sépare graduellement dans la famille et dans la société. Il n'y a d'ailleurs dans la nature elle-même, qui a fait des sexes différents par leur organisme, par leurs inclinations, par leurs aptitudes, aucune raison qui montre que la promiscuité, et encore moins une égalité de formation, puissent exister. Les sexes, suivant les admirables desseins du Créateur, sont appelés à se compléter réciproquement dans la famille et dans la société et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire, avec une séparation correspondante, en rapport avec les âges différents et les différentes circonstances. Ces principes sont à appliquer en temps et lieu, suivant les règles de la prudence chrétienne à toutes les écoles, mais principalement durant l'adolescence, la période la plus délicate et la plus décisive de la formation. Dans les exercices de gymnastique on de délassement que l'on ait particulièrement égard aux exigences de la modestie chrétienne chez la jeunesse féminine, pour laquelle sont de grave inconvénience tous genres d'exhibition et de publicité.

Nous ressouvenant des paroles redoutables du divin Maître: "Malheur au monde à cause des scandales". Nous adressons un pressant appel à votre sollicitude et à votre vigilance. Vénérables Frères, un sujet de ces erreurs on ne peut plus pernicieuses qui, trop largement, se répandent dans le peuple chrétien pour le plus grand dommage de la jeunesse.

Milieu de l'éducation

Pour assurer la perfection de l'éducation il importe souverainement encore que tout ce qui entoure l'enfant durant la période de sa formation, c'est-à-dire cet ensemble de conditions extérieures, que l'on appelle ordinairement "le milieu", soit en parfaite harmonie avec le fait proposé.

a) La famille chrétienne

Le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation est la famille, précisément destinée à cette fin par le Créateur. De règle donc, l'éducation la plus efficace et la plus durable sera celle qui sera reçue dans une famille chrétienne bien ordonnée et bien disciplinée, et son efficacité sera d'autant plus grande qu'y brilleront plus clairement et plus constamment les bons exemples surtout des parents puis des autres membres de la famille.

Nous n'avons pas ici l'intention, même en nous référant aux points essentiels, de parler expressément de l'éducation domestique. La matière est trop vaste et les traités spéciaux ne manquent pas d'auteurs anciens ou modernes, de saine doctrine catholique. Parmi eux, nous apparaît digne d'une mention particulière le livre d'or d'Antoniano, intitulé: "De l'éducation chrétienne des enfants", livre que saint Charles Borromeo faisait lire publiquement aux parents rassemblés dans les églises.

Nous voudrions cependant attirer votre attention d'une façon particulière, Vénérables Frères et très chers Fils, sur la lamentable décadence de l'éducation familiale à notre époque. Tout ce qui est emploi, possession de la vie temporelle et terrestre, certainement de moindre importance, se voit précédé de longues études et de préparation soignée; tandis qu'à l'emploi et au devoir fondamental de l'éducation des enfants beaucoup de parents, aujourd'hui, sont peu ou pas du tout préparés, plongés qu'ils sont dans leurs soucis temporels. Pour affaiblir encore l'influence du milieu familial s'ajoute aussi de nos jours, que presque partout, on tend à éloigner l'enfant, toujours plus et dès l'âge le plus tendre, de la famille. On a pour cela divers prétextes: raisons économiques, nécessités industrielles, commerciales ou politiques. Il est tel pays même où l'enfant est arraché à la famille sous prétexte de formation (le mot juste serait déformation ou dépravation), pour être livré, dans des groupements et des écoles sans Dieu, à l'irréligion et à la haine, conformément aux théories d'un socialisme extrémiste: véritable renouvellement d'un massacre des innocents plus horrible que le premier!

Nous conjurons donc, par les entrailles de Jésus-Christ, les pasteurs des âmes de mettre tout en oeuvre dans les instructions et les catéchismes, par la parole et les écrits largement répandus, pour rappeler aux parents chrétiens leurs très graves obligations. Que ce rappel se fasse moins par des considérations théoriques ou générales que par un enseignement pratique et détaillé de chacun des devoirs qui ont trait à l'éducation religieuse, morale et civique de leurs enfants, leur signalant les méthodes les plus propres à réaliser efficacement cette éducation, en plus du bon exemple de leur propre vie. C'est à de semblables instructions pratiques que ne dédaigne pas de descendre l'Apôtre des nations, dans ses lettres, en particulier dans son Epître aux Ephésiens. Entre autres choses, il y donne cet avertissement: "Parents, n'exécutez pas vos fils à la colère." Pareille provocation à la colère, en effet, est moins la conséquence d'une excessive sévérité que surtout du manque de patience, de l'ignorance des moyens propres à une fructueuse correction et du relâchement, hélas! désormais trop commun, dans la discipline familiale; car c'est ainsi que grandissent chez les adolescents les passions qu'on n'a pas su dompter. Que les parents, donc, et avec eux tous les éducateurs, s'appliquent à user, en toute rectitude, de l'autorité qui leur a été confiée par Dieu, dont ils sont, en un sens très réel, les vicaires; qu'ils en usent, non pour leur propre commodité, mais pour une consciencieuse formation de leurs enfants dans cette sainte et filiale crainte de Dieu, "fondement de la sagesse" et seule base solide du respect de l'autorité, sans laquelle ne peuvent en aucune manière subsister l'ordre, la tranquillité et le bien-être de la famille et de la société.

L'Eglise et ses Oeuvres d'Education

La divine Bonté a pourvu à la faiblesse de la nature humaine délicate en multipliant les secours de sa grâce et tous les autres moyens dont il a enrichi son Eglise, cette grande famille du Christ, qui, pour cette raison, est le milieu éducatif le plus étroitement et le plus harmonieusement uni à celui de la famille chrétienne.

Ce milieu éducatif de l'Eglise ne s'entend pas seulement de ses sacrements divinement institués pour donner la grâce, de ses rites tous merveilleusement éducatifs, ni même de l'enceinte matérielle du temple chrétien lui aussi si admirablement formateur par le langage de sa liturgie et de son art, mais encore de l'abondance et de la variété de ses écoles, associations et institutions de tout genre qui ont pour but de former la jeunesse à la piété en y joignant l'étude des lettres et des sciences, sans oublier les délassements et la culture physique. Dans cette impensable fécondité d'oeuvres éducatives se montre l'admirable, (à suivre page 3)

Les cours de culture physique

A L'ACADEMIE DE LA SALLE

Les cours de gymnastique, interrompus pendant la saison du hockey; janvier et février, seront repris ce soir à 8 heures précises (heure militaire) à l'Académie.

Les jeunes gens qui suivent les retraites passcales pourront rejoindre le groupe dès lundi prochain. Cours: lundi et jeudi.

Ils sont donnés sous la direction de C.F. Robert. Nous engageons fort nos lecteurs: hommes de bureau surtout, à profiter de cette précieuse occasion d'assouvir leurs muscles, de refaire leur santé.

La Cie Davie obtient un beau contrat

Le Gouvernement fédéral fait construire un transbordeur au prix de \$2,115,000

Ottawa.—Le Gouvernement Fédéral, à sa séance hier midi, a accordé un contrat de \$2,115,000 à la Compagnie Davie Shubalting de Lauzon, pour la construction d'un transbordeur, pour la traversée des sondes de chemin de fer entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme. La Compagnie Davie avait fait la plus basse soumission.

Les travaux qui vont commencer incessamment, donneront du travail à 800 hommes pendant un an et demi.

Ce transbordeur mesurera 325 pieds de long et 54 pieds de large. Il aura une profondeur de 28 pieds et un tirant d'eau de 19 pieds et 3 pouces.

Sa capacité totale sera de 16 chars et de 40 automobiles. Le bateau sera mû par trois séries d'engins à l'hélice, donnant 8,000 forces indicatives.

Nouveau scolasticat pour les Oblats

Richelieu.—Les Oblats de Marie Immaculée viennent de faire l'acquisition de deux terrains, la propriété de M.M. P. Lajeunesse et A. Nadeau où ils élèveront un nouveau scolasticat.

L'immeuble aura 238 pieds de front et sera flanqué de deux ailes. A l'arrière s'élèvera une chapelle ayant 112 pieds de profondeur. La nouvelle construction aura cinq étages, sous-sol compris.

Des soumissions seront demandées dans une quinzaine de jours.

Un incendie à Batiscan

Un incendie a détruit de fond en comble la maison de M. Théophile Lahaye dans la nuit de samedi à dimanche.

Le feu fut découvert vers les trois heures, mais déjà il était trop tard pour arrêter les progrès des flammes. Tout fut consumé. Comme c'était une ancienne maison, bien solide, le feu se continua jusqu'au matin.

L'incendie fut grand dans le village et la population fut sur pied toute la nuit.

Heureusement que la maison de M. Lahaye était isolée des autres car autrement on aurait sûrement enregistré un désastre.

Le respect du dimanche

Dublin.—Les évêques catholiques d'Irlande réunis en Synode viennent d'interdire les concours hippiques et autres sports du même genre les dimanches et jours de fête de préférence, afin de maintenir dans le peuple irlandais le respect du jour dominical.

L'ancien juge en chef Taft mort samedi

Des funérailles d'Etat seraient faites à cet ancien président des Etats-Unis

Washington, 10.—William Howard Taft, qui fut le 27ème président des Etats-Unis, et le 10ème juge en chef, est mort samedi, à 5 h. 15. Dès le matin ses médecins ont constaté que son état était beaucoup moins bon et toute la journée le grand homme a décliné. Il était âgé de 72 ans.

M. Taft faisait depuis plusieurs années déjà de la pression artérielle mais son état a considérablement empiré au cours de son dernier long déplacement, alors qu'il a été au funérailles de son frère Charles-F. Taft, à Cincinnati en janvier dernier. Il est revenu à Washington très affaibli et dès les premiers jours de février il démissionnait comme juge en chef. Toutefois son état n'est devenu critique que le lendemain de l'assassinat de son successeur, M. Charles-Evans Hughes.

Né à Cincinnati, le 15 septembre 1857, il sortit en 1878 de l'Université Yale, le 2ème d'une classe de 121 élèves.

En 1880, William Taft sortait de la faculté de droit de Cincinnati, partageant les honneurs du premier prix avec un confrère. Admis au Barreau de Cincinnati la même année, il remplit d'abord les fonctions de chroniqueur judiciaire au Cincinnati Times et au Cincinnati Commercial. Assistant-procureur de 1881 à 1883 pour le comté de Hamilton, Ohio, il pratiqua ensuite le droit dans Cincinnati de 1883 à 1887. De 1887 à 1890, il fut juge de la cour supérieure de Cincinnati, et de 1890 à 1892, solliciteur-général des Etats-Unis. De 1892 à 1900 il remplit la charge de juge de la cour de circuit, 6ème circuit. De 1900 à 1901, il fut chargé de présider la commission américaine des Philippines, et de 1901 à 1904, il fut le premier gouverneur civil des Philippines.

Il remplit les fonctions de secrétaire de la Guerre de 1904 à 1909.

En 1906, il fut envoyé à Cuba pour y régler l'insurrection, et il agit pendant quelque temps comme gouverneur provisoire.

En 1907, il visita Panama, Porto Rico, le Japon et les Philippines. En 1908, il fut nommé et élu président des Etats-Unis. En 1912, il se porta de nouveau candidat à la présidence, mais il fut défait par feu Woodrow Wilson dans une lutte triangulaire. Le 3ème candidat était l'ex-président Theodore Roosevelt.

De 1913 à 1921, il occupa la chaire de droit à Yale, et en 1921, il fut nommé juge en chef des Etats-Unis par le président Harding. Il occupa cette charge importante jusqu'au 3 février 1930, alors qu'il donna sa démission.

L'ex-juge en chef, depuis 30 ans, environ, allait passer la plus grande partie de la saison estivale à la Malbaie, province de Québec, où il possédait une magnifique résidence.

Dommages par le feu au Canada

Ottawa.—Le feu a causé au Canada en 1929 pour \$31,469,000 de pertes, soit \$5,000,000 de plus qu'en 1928. C'est ce qui ressort d'un rapport de G.-D. Finlayson, surintendant des assurances pour le Dominion. Les primes d'assurance en 1929 furent de \$58,393,000, soit une augmentation de \$1,281,000.

Les pertes dans l'automobile furent de \$9,518,000 soit 56.51 pour cent des primes "écrites" contre 62.18 pour cent en 1928.

Les compagnies d'assurance-vie émirent en 1929, au Canada et ailleurs, pour \$1,311,603,392, montant net d'assurance payée. Ce chiffre l'emporta de \$229,236,384 ou 21.2 pour cent sur celui de 1928. Là-dessus pour \$637,188,905, soit 5 pour cent de plus qu'en 1928, fut émis au Canada et pour \$674,414,487, ou 41.8 p. c. de plus, fut émis hors du Canada.

L'année 1929 s'avéra beaucoup plus favorable pour les compagnies d'assurance contre la grêle, leurs pertes s'établissant au taux de 28.24 p.c. des primes contre 100.39 p.c. en 1928.

Le Saurel de nouveau au travail

Le puissant brise-glace vient de reprendre son travail sur le lac Saint-Pierre

Le Saurel a repris hier matin sa marche à travers les glaces du lac Saint-Pierre et se frayer un chemin vers Screl le plus tôt possible car la débacle s'annonce plus à bonne heure que les années passées. Le brise-glace recevra ces jours-ci l'aide du Lady Grey et tous deux devront facilement faire leur trouée dans le champ de glace qui couvre encore le St-Laurent de Cois-Rivières à Montréal.

Le niveau de l'eau est normal mais quelques jours de temps doux pourraient modifier rapidement la situation.

Financiers qui écopent à leur tour

Plusieurs accusations sont portées contre ces directeurs des Obligations Municipales.

AUX ASSISES

Québec, 10.—Trois financiers bien connus par toute la province ont été mis en état d'arrestation samedi et condamnés à subir leur procès aux Assises en vertu de la loi des faillites. Ce sont M. René Dupont, président de la Corporation des Obligations Municipales; M. André Robitaille, secrétaire, et M. St-Georges Lepinay, gérant local de la même compagnie.

L'arrestation a été faite par la police provinciale à la suite de la décision du juge Gibson de renvoyer la cause aux Assises.

La principale accusation contre les accusés c'est qu'ils ont continué d'opérer la compagnie en question tout en sachant qu'elle était manifestement incapable de rencontrer leurs obligations parce qu'ils l'ont représentée comme solvable alors qu'elle avait un déficit s'élevant à \$300,000, d'avoir augmenté ce déficit de quelques 150,000 en continuant de maintenir la compagnie en opération. Ils sont en plus accusés d'avoir obtenu un montant de \$237,000 sous fausses représentations et d'avoir utilisé ce montant pour d'autres objets que ceux représentés. Enfin, on les accuse d'avoir fait de fausses déclarations concernant l'état de la compagnie.

Une nouvelle méthode de construction

On fait l'expérience d'un navire en acier sans rivets

Charleston.—Le rêve que caressa longtemps un jeune inventeur d'un navire en acier sans rivets s'était réalisé aujourd'hui. Le Carolinien, premier navire de ce genre à propulsion motrice dont l'assentiment les annales maritimes des Etats-Unis, a été lancé hier, et n'attend plus qu'une température favorable pour ses épreuves de vitesse. Richard-F. Smith, âgé de 30 ans, en est le constructeur, et depuis plusieurs années rêvait d'un vaisseau à joints soudés.

Le bambino Ruth à son poste

Mais il en coûtera \$160,000 au colonel Ruppert. Salaire de pacha.

St-Petersbourg, Florida, 10.—Babe Ruth, le roi du bâton dans le royaume de la baseball, a, d'un trait de plume en or solide, accepté de faire partie de l'équipe des Yankees pour une période de 2 ans, aux émoluments annuels de \$80,000. Il a apposé sa signature au contrat qui lui était offert, dans les appartements du colonel Ruppert, en visite ici.

Au Cercle d'Etude du Séminaire La religion, ça ne sert à rien!

Souvent sans doute, vous avez entendu cette réflexion dans la bouche de certains badauds: Bah! la religion, à quoi cela peut-il servir?... N'allons pas rester bouche bée devant de si plates questions.

D'abord, qu'est-ce que la religion? Ecoutez St-Thomas qui nous répond: "Religio est complexus veritatum et officiorum quibus ordo hominis ad Deum cognoscitur et servatur 'i-e'". La religion est l'ensemble des vérités et des devoirs par lesquels l'homme peut connaître et observer les rapports qui l'unissent à Dieu.

Or Dieu a promis à l'homme le bonheur éternel qui est la fin ultime de la créature raisonnable, mais cela à condition qu'il le connaisse et le serve de la manière indiquée par la loi naturelle et sa révélation.

Donc, la religion est un moyen indispensable pour obtenir la béatitude éternelle, puisque l'homme ne peut se sauver sans connaître et servir Dieu.

Vous avouerez que de ce fait, la religion nous rend un service qui n'est pas à dédaigner.

D'ailleurs, tout homme qui croit à l'existence de Dieu et à la spiritualité de l'âme sent la nécessité de se mettre en communication avec Dieu par la prière, de pratiquer par conséquent une religion. Outre que chacun peut en faire la preuve pour lui-même en interrogeant sa propre conscience, nous avons sur ce point un supplément de preuve dans l'expérience, dans le consentement unanime du genre humain. Si, religieuse, est une tendance si universelle de l'humanité que les anthropologistes la considèrent comme un caractère spécifique de l'homme qu'ils définissent: un animal religieux.

La bête mange, boit, dort... et elle est tranquille, car elle meurt, et pour elle tout est fini!

L'homme mange, boit, dort... il est inquiet, car il meurt et pour lui tout n'est pas fini.

Où allons-nous, donc alors? Qu'y a-t-il au delà? — C'est la religion qui nous le dira.

Que d'écrivains et de poètes incroyables ont eu la nostalgie de la religion: Musset, Renan, Anatole France lui-même, sont visiblement préoccupés par la pensée de l'au-delà. Ils souffrent parce que la religion leur manque. Il est donc bien vrai de dire que: "Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux."

Ce besoin inné d'une religion a été si bien compris et reconnu par les incroyants, qu'aux religions abandonnées par eux ils ont voulu en substituer de nouvelles, pour tromper leur appétit et celui de leur contemporains.

Malheureusement, comme il est évident ces religions, n'ont de la religion que le nom: elles ne résolvent point le problème douloureux de la destinée, elles ne satisfont point les aspirations de l'âme.

Mais alors, qu'elle sera celle qui pourra satisfaire complètement l'âme humaine et lui donner une parfaite quiétude? — Seule, de toutes les religions, celle que Jésus-Christ a fondée, peut nous parler de l'au-delà avec vérité. La raison en est que ce fondateur lui-même en venait de cet au-delà et en venait pour nous en parler.

N'est-ce pas là un service appréciable? Un marin sans boussole, c'est sur mer un homme perdu. Un homme sans religion qui puisse l'orienter, c'est dans la vie un homme perdu.

La religion est notre guide au point de vue moral: elle nous impose des lois que nous devons suivre, nous menace de châtiements éternels si nous transgressons les divins commandements, et nous fait un devoir d'espérer les récompenses que Dieu réserve aux justes dans l'éternité si nous vivons conformément à ses préceptes.

La religion nous aide à faire notre devoir.

Pourquoi tant d'hommes se suicident-ils de nos jours et faillissent-ils devant la tâche à accomplir? — C'est qu'ils n'ont pas la foi, qu'ils n'ont pas de religion.

Le devoir!... on sait ce que cela veut dire. En théorie, ça n'a pas l'air compliqué. Une pratique c'est un travail et, une lutte continue avec des obligations et des difficultés de toutes sortes: il y a les devoirs de famille, les devoirs professionnels, les devoirs civiques, les devoirs religieux... et

souvent le souci du pain quotidien du logis, du chômage, de la maladie, de deuils....

Alors si l'on s'écoutait, on aurait envie de tout laisser tomber et s'étonner... comme d'autres.

Mais non, la religion est là qui relève notre courage, adoucit nos peines et nos chagrins, nous fait entrevoir un monde meilleur qu'il faut gagner. Elle nous répète cette parole des Ecritures: "Le royaume des Cieux souffre violence et, il n'y a que les violents qu'ils l'emportent."

Puis quel cela, la religion nous enseigne à faire notre devoir avec force, courage et même avec joie. C'est le rôle de la religion que de faire naître la joie dans les coeurs. En effet, qu'il donc est plus heureux et plus gai que le missionnaire dans ses pays lointains que le religieux dans sa cellule? Le roi donc mieux que la religion tue le "cafard" et nous donne le sourire? Pas une misère pour laquelle elle n'ait un mot qui remonte le courage, qu'elle ne sache consoler.

Je le répète, est-ce là un service qui n'a pas de valeur?

Oui, à qui sert la religion? Il me semble qu'il serait plus sensé de dire: "A qui ne sert-elle pas? Un grand philosophe déclarait qu'il était bien fat de dire, l'arome de la vie entière, l'arome de l'humanité. Sans religion, ajoutait un autre personnage, il n'y a qu'un bonheur, celui de n'être pas né."

Ecoutez une citation de Pierre Leroux qui nous fait bien voir ce que serait la société si la religion n'existait pas: "Voilà l'homme du peuple, le pauvre, en présence de ses maîtres... sans religion comme lui. Puisqu'il n'y a plus ni Dieu, ni religion, ni ciel, dit le pauvre, puisqu'il n'y a plus que de la terre, de l'or et du plaisir, donnez-moi ma part de terre, d'or et de plaisir. — Ta part est faite, répond le maître. — Je la trouve mal faite. Tu t'en contentais bien autrefois! — Autrefois, il y avait un Dieu au ciel, la foi et l'espérance au coeur, le paradis à la fin. Il y avait aussi sur la terre une société où j'avais ma part, mon droit, ma dignité. Je travaillais et j'étais béni pour Dieu. J'étais l'égal de tous dans l'Eglise, et tous étaient mes frères pour m'aider et m'aimer. J'avais la prière, j'avais le repentir et le pardon de Dieu, et je supportais volontiers la peine, en attendant le Christ qui disait: Bienheureux les pauvres. Mais, j'ai perdu tout cela; vous m'avez dit que l'Evangile était un mensonge, qu'il n'y avait pas d'Eglise pas de paradis à espérer! Alors, pourquoi travailler? pourquoi o-béir? S'il n'y a rien à attendre là-haut, je veux ma part sur la terre."

Dès lors vous verrez la révolution, l'anarchie et toutes sortes de misères sociales, telles qu'elles existent en Russie, au Mexique, telles qu'elles ont toujours existé partout où la religion fut supprimée. L'histoire est là pour l'attester. Sans la religion où en seraient les hommes? dit Napoléon Ier. Ils s'égorgeraient pour la plus belle maison où la plus grosse pierre?

Si vous voulez savoir plus en détail à quoi sert la religion, demandez-le aux pauvres qu'elle nourrit, aux affligés qu'elle console, aux orphelins à qui elle sert de mère. Demandez-le au jeune homme qu'elle fortifie contre ses passions, à la vierge chrétienne dont elle protège l'innocence, aux ouvriers qu'elle rend dociles à leurs maîtres, aux maitres qu'elle rend compatissants envers leurs ouvriers, aux habitants des villes qu'elle prémunie contre le luxe et la corruption, aux habitants des campagnes, chez qui elle entretient des goûts simples et modestes. Demandez-le aux enfants, aux vieillards, aux mourants; aucun de ceux qui lui sont fidèles n'échappera à sa bienfaisante influence.

Si, malgré toutes ces considérations quelqu'un osait encore vous dire que la religion ne sert à rien, comparez-vous à son égard avec M.-J. Rousseau le faisait pour ces sortes d'entités, c'est-à-dire "ne le poussez pas ce serait lui faire trop d'honneur; il se ferait de l'enfermer."

Louis Bouchard
Philosophie Sociale

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-JUSTIN

Euchre bien réussi — Programme de musique et chant bien rempli

Jeu de cartes, nous avons eu en notre salle paroissiale une partie de cartes qui fut bien réussie suivie d'un programme de musique et chant très intéressant.

Au début, deux paroissiens Mme Adéodat Lafrenière et Mlle Régina Alarie jouèrent des duos de piano.

Pour faire suite au jeu de cartes, M. Dufresne, professeur de violon, de Berthier, accompagné au piano de M. l'abbé D. Gélinas, euré de Maskinongé, exécutèrent plusieurs morceaux choisis de leur répertoire.

Vinrent ensuite les chansons, M. Wilfrid Duchesnay, de Montréal, nous chanta plusieurs chansons comiques. M. Duchesnay est l'un des membres de la chorale St-Louis de France de Montréal, aussi n'a-t-il pas manqué d'être applaudi par tous les spectateurs.

M. Joseph Desjarlais, de Maskinongé nous a aussi donné quelques minutes de réjouissances en nous faisant entendre plusieurs de ses chansons qui méritent ainsi qu'elles soient précédées nos sincères félicitations.

Ajoutons que M. Eddy Vermette n'a pas donné sa place pour nous donner quelques airs populaires de violon. Il était accompagné au piano de Mlle R. Alarie.

De nombreux cadeaux furent donnés pour le Euclire, en voici la liste avec les heureux gagnants:

\$2.50 en or — Prix d'assistance, offert par M. le curé Emile Cloutier, gagné par Mlle Berthe Chapdelaine.

Poëliche — don de Mme J. E. M. Chapdelaine, gagné par Mlle Thérèse Bolduc.

Plateau — offert par M. et Mme Jos. Dauphinais, gagné par M. D. L. Clément.

Tablier — offert par M. et Mme Adéodat Dupuis, gagné par M. C. Ayotte.

Coussin — don de M. et Mme A. Deshaies, gagné par M. L. Toupin.

Dessus de piano — don de Mme Louis Giguère, gagné par Mlle M. A. Gagnon.

Boîte à lettre — offert par Mme A. Lafrenière.

Boîte à lettre — offert par Mlle Cécile Dusablon, gagné par M. P. E. Plante, de Ste-Ursule.

Boîte à lettre — don de Mme Marcel Hébert, gagné par Mlle Léona Gagnon.

Marbre l'écriture — don de M. le notaire E. Villeneuve, de St-Barthélemi.

Service de cuillers — don de M. et Mme J. A. Voulligny, gagné par Mlle Berthe Chapdelaine.

Service à fumer — don de M. et Mme A. Bastien, gagné par Mme Vve C. Francoeur.

Pipe et fame cigare — offert par M. et Mme Paul Baril, gagné par M. A. Gagnon.

Service à barbe — don de M. et Mme J. Vermette, gagné par M. A. Baril.

Lampe électrique — don de M. et Mme E. X. Lessard, gagné par M. A. Bussières.

Service à dessert — offert par Mlle R. Alarie, gagné par M. A. Paquette.

Service à chartreuse — don de M. et Mme W.-H. Gagné, gagné par Mlle Albina Lafrenière.

Boîte à lettre — offert par Gagnon et Frère, gagné par Mme W.-H. Gagné.

Pipe — don de Gagnon & Frère gagné par M. R. Dauphinais.

Prix de consolation — Cupidon, nécessaire de toilette, offert par Mlle Laurette Vermette, gagné par M. L. Marchand, de Maskinongé.

Prix de consolation — Cupidon balançoire offert par Mlle Alice Abel, gagné par Mlle Brigitte Voulligny.

Étaient présents à la soirée: M. l'abbé Emile Cloutier, curé et son vicaire, M. l'abbé J.J. Mongrain, de St-Justin, M. l'abbé D. Gélinas et son vicaire, M. l'abbé Claude Lafontaine, de Maskinongé, M. et Mme Wilfrid Duchesnay, M. et Mme O. Duchesnay, de Montréal; M. J. Dufresne de Berthier, M. J. Desjarlais, Mlle E. Desjarlais, de Maskinongé, M. le notaire et Mme J. E. Langlois, M. Eddy Vermette, Mlle R. Alarie, M. et Mme W.-H. Gagné, MM. et Mmes A. Lafrenière, P. Baril, F.-X. Lessard, M. Lessard, H. Francoeur, S. Philibert, E. Gagné, E. Laurent, H. Lajoie, F.-X. G. Gagnon, Noëlla et Léona Gaboury, H. Deshaies, P.-E. Plante, de Ste-Ursule, Annette Gagnon, T. Bolduc, R. Alarie, U. Drainville, M.-L. Gagnon, M.-R. Lajoie, P. Paquette, W. Brûlé, de St-Barthélemi, E. Gélinas, Trois-Rivières, ED. Clément, A. Doucet, C. Ayotte, M. Bergeron, L. Pépin, D. Bastien, R. Bastien, A. Bussières, L.

LOUISEVILLE

A peu de jours d'intervalle notre jeune Hospice de la Providence eut le regret de voir disparaître dans la tombe les deux bien-faiteurs insignes sur qui reposait sa fondation.

Ce fut d'abord Monsieur Wilfrid Gagnon, M.P.P., décédé le 17 décembre 1929, à l'âge de 50 ans. Alors qu'il était maire de Louiseville, en 1926, Monsieur Gagnon offrit à la Communauté sa résidence avec terrain et dépendances pour l'exercice de nos oeuvres. L'acquisition en fut faite à des conditions avantageuses, et dès le 3 mai de cette même année, les RR. SS. Adilic, Sup. Soeur Vénérande, Assistante, S. Blainde de la Providence et S. Joseph de l'Enfant-Jésus prenaient possession du nouvel établissement pour une oeuvre d'hospitalisation.

Monsieur et Madame Gagnon, avant de céder leur riche logement, eurent soin de le mettre en parfait ordre et propreté, voire même à pourvoir les Soeurs des provisions nécessaires aux premiers repas. Les amis d'un déménagement ne leur pesaient guère, dans la joie qu'ils éprouvaient de voir leur belle maison convertie en asile de la Charité. Durant les trois années qui suivirent la fondation, Monsieur le Député Gagnon et sa généreuse épouse continuèrent à nos Soeurs la bienveillant secours de leurs amonnes par des dons notables soit en nature ou en argent. La mort survint alors que notre insigne bienfaiteur songeait à l'agrandissement de notre Hospice qu'il se plaisait à appeler "son oeuvre".

Que Dieu lui paye en bonheur céleste et en immortelle gloire le mérite de sa charité lequel honorerà à jamais sa mémoire.

L'impitoyable moissonneuse n'était pas satisfaite d'une première victime: un mois après le décès de Monsieur le Député W. Gagnon, elle nous enlevait le bon et vénéré Chanoine L.-A. Dusablon, curé et promoteur de l'établissement des Soeurs de la Providence à Louiseville. Le 20 janvier fut donc pour notre petite communauté un jour de deuil non moins profond que ne l'avait été le précédent: nos annales en garderont un doux souvenir.

La disparition presque soudaine du cher et bon curé affligea profondément ses paroissiens qui ne peuvent se rappeler sans émotion la touchante instruction qu'il leur adressait le premier de l'an sur la brièveté de la vie.

On eût dit qu'il présentait sa mort prochaine. Le vide est grand à l'Hospice: plus d'une circonstance, plus d'un fait nous rappellent les bontés, la sollicitude du tendre père pour ses enfants.

"N'avez-vous pas besoin de rien? nous demandait-il souvent.

Aux deux mille piastres dont il avait doté la fondation, il ajouta de généreuses amonnes, telles: la remise des intérêts, le produit du luminaire de Saint-Antoine de Padoue, patron de la paroisse, c'est-à-dire de trois cents piastres et plus par année. Rarement il venait à l'Hospice sans apporter quelques petites douceurs à nos pauvres, et de combien d'autres largesses ne lui sommes-nous pas redevables.

Une foi vive et ardente jointe à une tendre charité pour les misérables semble avoir été la note caractéristique de cette belle et méritante existence sacerdotale. Doué apparemment d'une robuste constitution, Monsieur le Chanoine Dusablon n'en était pas moins miné par la maladie sans que l'art chirurgical pour le soulager. Un surcroît de fatigues à l'occasion des exercices des "Quarante-Heures" dans sa paroisse devait amener le triste dénouement.

Se sentant plus malade, il était allé consulter son médecin aux Trois-Rivières, qui jugeant son état grave, lui prescrivit un repos absolu à l'hôpital. C'est "chez-nous" à la Providence, entouré des soins et des attentions de nos Soeurs infirmières qu'il rendait paisiblement son âme à Dieu, quatre jours après son entrée à notre hôpital des Trois-Rivières.

Il avait reçu les sacrements en pleine connaissance et accepté la mort en toute soumission et confiance au bon plaisir de Dieu.

Les funérailles eurent lieu à Louiseville, le 23 janvier, en l'église paroissiale, au milieu d'une nombreuse assistance de dignitaires ecclésiastiques du diocèse ou de l'étranger, et de la quasi totalité des paroissiens.

La Communauté de la Providence était représentée, en plus du personnel religieux de l'Hospice, par les RR. SS. Domitille, Assistante provinciale, R. S. M. Bernadette-Marie, économe provinciale, de Joliette, et d'autres Soeurs venues de Montréal, des Trois-Rivières et de Sainte-Ursule.

Mme Agnès Dugré, épouse de feu Moïse Evrard, décédée à l'âge de 84 ans, chez sa fille Mme Arthur Ladette.

— Joseph-Aphéida Gervais, jeune homme de 20 ans, fils de M. Philias Gervais et de Séverine Dussault.

— Didace Dumont, fils d'Achille Dumont et de feue Alexandrina Hamelin, à l'âge de 6 ans.

— Marie-Geneviève-Angèle, fille de Joseph-Alfred Desilets et de Marie Lamothe, Parrain: Robert Vignault, des Trois-Rivières, Marraine: Cécile Desilets, tante de l'enfant.

— Marie-Collette-Michèle, fille de Réal Lajoie et de Anoreline Morin, Parrain: M. et Mme Alphonse Lajoie, grands-parents de l'enfant.

— Marie-Jeanne-Brigitte, fille de Elric Desilets et de Adéline Baril, Parrain: Maurice Bruneau, et marraine: Justine Desilets, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Philippe Desilets.

— Marie-Geneviève-Angèle, fille de Joseph-Alfred Desilets et de Marie Lamothe, Parrain: Robert Vignault, des Trois-Rivières, Marraine: Cécile Desilets, tante de l'enfant.

— Marie-Collette-Michèle, fille de Réal Lajoie et de Anoreline Morin, Parrain: M. et Mme Alphonse Lajoie, grands-parents de l'enfant.

— Marie-Jeanne-Brigitte, fille de Elric Desilets et de Adéline Baril, Parrain: Maurice Bruneau, et marraine: Justine Desilets, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Philippe Desilets.

— Marie-Geneviève-Angèle, fille de Joseph-Alfred Desilets et de Marie Lamothe, Parrain: Robert Vignault, des Trois-Rivières, Marraine: Cécile Desilets, tante de l'enfant.

— Marie-Collette-Michèle, fille de Réal Lajoie et de Anoreline Morin, Parrain: M. et Mme Alphonse Lajoie, grands-parents de l'enfant.

— Marie-Jeanne-Brigitte, fille de Elric Desilets et de Adéline Baril, Parrain: Maurice Bruneau, et marraine: Justine Desilets, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Philippe Desilets.

SAINT-LEON

La conversation de l'homme fait juger de la pureté de son âme. Celle de saint Joseph fut vertueuse, pieuse, religieuse, virginale, angélique et divine.

Père Jérôme Gratie

Croire qu'on aime Dieu autant qu'il mérité d'être aimé, c'est ne pas connaître Dieu; et croire qu'on l'aime autant qu'on peut l'aimer, c'est ne pas se connaître soi-même.

Père de Ligny, S.J.

A VENDRE à Ste-Ursule: Magnifique propriété en briques, à deux étages, comprenant Hôtel et Magasin, système de chauffage à eau chaude, moderne sous tous rapports; écurie de louage pour 18 chevaux et garage, le tout situé en face de l'église de Ste-Ursule.

Pour les conditions s'adresser à Joseph Carle, propriétaire, ou au Notaire Lucien Lessard, Ste-Ursule, comté de Maskinongé, P.Q.

SAINT-LEON

Va et vient — M. et Mme Fernand Pichette ainsi que M. Léo Pichette de Ste-Ursule, en visite chez M. J.-B. Pichette.

— Mlle Eudalie Julien, de St-Paulin, en promenade chez M. Trofflé Bergeron.

— MM. Alcide et Charlemagne Bergeron ainsi que leur soeur Mlle Rose Bergeron, de Ste-Angèle de Frémont, en visite chez M. C.-E. Deschênes.

— Mlle Marguerite Lafond, de St-Paulin, chez sa soeur, Mme R. Coulombe.

— MM. Edgar et Eddie Chevalier ainsi que leur soeur Mlle Hortense, en promenade à Shawinigan.

— M. Rodolphe Coulombe, à Montréal par affaires.

— M. et Mme Trefflé Bergeron en visite à Yamachiche.

— M. Henri-Paul Deschênes, aux Trois-Rivières par affaires.

— Mme Maxime Ferron, d'Yamachiche, chez son garçon M. W. Ferron.

— M. et Mme E. Plourde, en promenade aux Trois-Rivières, chez leur fille Mme Wolly Prince.

— Mme Lafrance, de Ste-Thérèse, chez son père M. Benjamin Ferron.

— M. et Mme Olier Baquin et leur fils Jean, en promenade à Maskinongé chez M. Philorum Livermoche.

— M. Germain Bellemare de Montréal, en promenade chez M. P. Fréchette.

— M. et Mme Ferdinand Bergeron, à Ste-Ursule chez M. Déziel.

— Mlle Laurence Ferron est revenue enchantée d'une promenade de quelques semaines à Montréal et à Ste-Thérèse.

— Mlle Thérèse Deschênes, de Grand'Mère, en visite chez son père M. Philias Deschênes.

— M. Paul Gélinas, de Montréal, en promenade chez M. R. Gélinas.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mmes Marie-Reine, Yvonne et Alberta St-Pierre, en promenade à Ste-Angèle de Frémont, la semaine dernière.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mlle Laurence Ferron est revenue enchantée d'une promenade de quelques semaines à Montréal et à Ste-Thérèse.

— Mlle Thérèse Deschênes, de Grand'Mère, en visite chez son père M. Philias Deschênes.

— M. Paul Gélinas, de Montréal, en promenade chez M. R. Gélinas.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mmes Marie-Reine, Yvonne et Alberta St-Pierre, en promenade à Ste-Angèle de Frémont, la semaine dernière.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

SAINT-LEON

La conversation de l'homme fait juger de la pureté de son âme. Celle de saint Joseph fut vertueuse, pieuse, religieuse, virginale, angélique et divine.

Père Jérôme Gratie

Croire qu'on aime Dieu autant qu'il mérité d'être aimé, c'est ne pas connaître Dieu; et croire qu'on l'aime autant qu'on peut l'aimer, c'est ne pas se connaître soi-même.

Père de Ligny, S.J.

A VENDRE à Ste-Ursule: Magnifique propriété en briques, à deux étages, comprenant Hôtel et Magasin, système de chauffage à eau chaude, moderne sous tous rapports; écurie de louage pour 18 chevaux et garage, le tout situé en face de l'église de Ste-Ursule.

Pour les conditions s'adresser à Joseph Carle, propriétaire, ou au Notaire Lucien Lessard, Ste-Ursule, comté de Maskinongé, P.Q.

SAINT-LEON

Va et vient — M. et Mme Fernand Pichette ainsi que M. Léo Pichette de Ste-Ursule, en visite chez M. J.-B. Pichette.

— Mlle Eudalie Julien, de St-Paulin, en promenade chez M. Trofflé Bergeron.

— MM. Alcide et Charlemagne Bergeron ainsi que leur soeur Mlle Rose Bergeron, de Ste-Angèle de Frémont, en visite chez M. C.-E. Deschênes.

— Mlle Marguerite Lafond, de St-Paulin, chez sa soeur, Mme R. Coulombe.

— MM. Edgar et Eddie Chevalier ainsi que leur soeur Mlle Hortense, en promenade à Shawinigan.

— M. Rodolphe Coulombe, à Montréal par affaires.

— M. et Mme Trefflé Bergeron en visite à Yamachiche.

— M. Henri-Paul Deschênes, aux Trois-Rivières par affaires.

— Mme Maxime Ferron, d'Yamachiche, chez son garçon M. W. Ferron.

— M. et Mme E. Plourde, en promenade aux Trois-Rivières, chez leur fille Mme Wolly Prince.

— Mme Lafrance, de Ste-Thérèse, chez son père M. Benjamin Ferron.

— M. et Mme Olier Baquin et leur fils Jean, en promenade à Maskinongé chez M. Philorum Livermoche.

— M. Germain Bellemare de Montréal, en promenade chez M. P. Fréchette.

— M. et Mme Ferdinand Bergeron, à Ste-Ursule chez M. Déziel.

— Mlle Laurence Ferron est revenue enchantée d'une promenade de quelques semaines à Montréal et à Ste-Thérèse.

— Mlle Thérèse Deschênes, de Grand'Mère, en visite chez son père M. Philias Deschênes.

— M. Paul Gélinas, de Montréal, en promenade chez M. R. Gélinas.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mmes Marie-Reine, Yvonne et Alberta St-Pierre, en promenade à Ste-Angèle de Frémont, la semaine dernière.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mlle Laurence Ferron est revenue enchantée d'une promenade de quelques semaines à Montréal et à Ste-Thérèse.

— Mlle Thérèse Deschênes, de Grand'Mère, en visite chez son père M. Philias Deschênes.

— M. Paul Gélinas, de Montréal, en promenade chez M. R. Gélinas.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mmes Marie-Reine, Yvonne et Alberta St-Pierre, en promenade à Ste-Angèle de Frémont, la semaine dernière.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

SAINT-LEON

La conversation de l'homme fait juger de la pureté de son âme. Celle de saint Joseph fut vertueuse, pieuse, religieuse, virginale, angélique et divine.

Père Jérôme Gratie

Croire qu'on aime Dieu autant qu'il mérité d'être aimé, c'est ne pas connaître Dieu; et croire qu'on l'aime autant qu'on peut l'aimer, c'est ne pas se connaître soi-même.

Père de Ligny, S.J.

A VENDRE à Ste-Ursule: Magnifique propriété en briques, à deux étages, comprenant Hôtel et Magasin, système de chauffage à eau chaude, moderne sous tous rapports; écurie de louage pour 18 chevaux et garage, le tout situé en face de l'église de Ste-Ursule.

Pour les conditions s'adresser à Joseph Carle, propriétaire, ou au Notaire Lucien Lessard, Ste-Ursule, comté de Maskinongé, P.Q.

SAINT-LEON

Va et vient — M. et Mme Fernand Pichette ainsi que M. Léo Pichette de Ste-Ursule, en visite chez M. J.-B. Pichette.

— Mlle Eudalie Julien, de St-Paulin, en promenade chez M. Trofflé Bergeron.

— MM. Alcide et Charlemagne Bergeron ainsi que leur soeur Mlle Rose Bergeron, de Ste-Angèle de Frémont, en visite chez M. C.-E. Deschênes.

— Mlle Marguerite Lafond, de St-Paulin, chez sa soeur, Mme R. Coulombe.

— MM. Edgar et Eddie Chevalier ainsi que leur soeur Mlle Hortense, en promenade à Shawinigan.

— M. Rodolphe Coulombe, à Montréal par affaires.

— M. et Mme Trefflé Bergeron en visite à Yamachiche.

— M. Henri-Paul Deschênes, aux Trois-Rivières par affaires.

— Mme Maxime Ferron, d'Yamachiche, chez son garçon M. W. Ferron.

— M. et Mme E. Plourde, en promenade aux Trois-Rivières, chez leur fille Mme Wolly Prince.

— Mme Lafrance, de Ste-Thérèse, chez son père M. Benjamin Ferron.

— M. et Mme Olier Baquin et leur fils Jean, en promenade à Maskinongé chez M. Philorum Livermoche.

— M. Germain Bellemare de Montréal, en promenade chez M. P. Fréchette.

— M. et Mme Ferdinand Bergeron, à Ste-Ursule chez M. Déziel.

— Mlle Laurence Ferron est revenue enchantée d'une promenade de quelques semaines à Montréal et à Ste-Thérèse.

— Mlle Thérèse Deschênes, de Grand'Mère, en visite chez son père M. Philias Deschênes.

— M. Paul Gélinas, de Montréal, en promenade chez M. R. Gélinas.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mmes Marie-Reine, Yvonne et Alberta St-Pierre, en promenade à Ste-Angèle de Frémont, la semaine dernière.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mlle Laurence Ferron est revenue enchantée d'une promenade de quelques semaines à Montréal et à Ste-Thérèse.

— Mlle Thérèse Deschênes, de Grand'Mère, en visite chez son père M. Philias Deschênes.

— M. Paul Gélinas, de Montréal, en promenade chez M. R. Gélinas.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

— Mmes Marie-Reine, Yvonne et Alberta St-Pierre, en promenade à Ste-Angèle de Frémont, la semaine dernière.

— M. et Mme Emile Saucier et leurs enfants, de Louiseville, en promenade chez M. Majorique Bellemare.

SAINT-LEON

La conversation de l'homme fait juger de la pureté de son âme. Celle de saint Joseph fut vertueuse, pieuse, religieuse, virginale, angélique et divine.

Père Jérôme Gratie

Croire qu'on aime Dieu autant qu'il mérité d'être aimé, c'est ne pas connaître Dieu; et croire qu'on l'aime autant qu'on peut l'aimer, c'est ne pas se connaître soi-même.

Père de Ligny, S.J.

A VENDRE à Ste-Ursule: Magnifique propriété en briques, à deux étages, comprenant Hôtel et Magasin, système de chauffage à eau chaude, moderne sous tous rapports; écurie de louage pour 18 chevaux et garage, le tout situé en face de l'église de Ste-Ursule.

Pour les conditions s'adresser à Joseph Carle, propriétaire, ou au Notaire Lucien Lessard, Ste-Ursule, comté de Maskinongé, P.Q.

SAINT-LEON

Va et vient — M. et Mme Fernand Pichette ainsi que M. Léo Pichette de Ste-Ursule, en visite chez M. J.-B. Pichette.

— Mlle Eudalie Julien, de St-Paulin, en promenade chez M. Trofflé Bergeron.

— MM. Alcide et Charlemagne Bergeron ainsi que leur soeur Mlle Rose Bergeron, de Ste-Angèle de Frémont, en visite chez M. C.-E. Deschênes.

— Mlle Marguerite Lafond, de St-Paulin, chez sa soeur, Mme R. Coulombe.

— MM. Edgar et Eddie Chevalier ainsi que leur soeur Mlle Hortense, en promenade à Shawinigan.

— M. Rodolphe Coulombe, à Montréal par affaires.

— M. et Mme Trefflé Bergeron en visite à Yamachiche.

— M. Henri-Paul Deschênes, aux Trois-Rivières par affaires.

— Mme Maxime Ferron, d'Yamachiche, chez son garçon M. W. Ferron.

— M. et Mme E. Plourde, en promenade aux Trois-Rivières, chez leur fille Mme Wolly Prince.

— Mme Lafrance, de Ste-Thérèse, chez son père M. Benjamin Ferron.

— M. et Mme Olier Baquin et leur fils Jean, en promenade à Maskinongé chez M. Philorum Livermoche.

— M. Germain Bellemare de Montréal, en promenade chez

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus ac-
tuel sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 11 MARS 1930

PAGE TROIS

L'Education Chrétienne

Dans une Encyclique mémorable, dont nous sommes justement à continuer la publication, le Pape traite de l'importance suprême de l'Education chrétienne pour la communauté humaine. Nous ne pouvons trop méditer ce document qui émane de la plus haute autorité sur terre en matière d'enseignement. Le vénérable nautonnier de la barque de Pierre, nous indique la voie à suivre; possesseur de la vérité intégrale, ce conducteur de peuples ne peut nous tromper. Nous devons donc nous incliner devant ses paternelles directions, et mettre en pratique les conseils de haute portée morale qui nous sont donnés.

De tout temps, l'éducation de la jeunesse a fait l'objet de la plus vive sollicitude de l'Eglise. C'est que, de cette éducation de l'enfant, dépend la sécurité de l'état, et la paix de l'humanité. On ne réfléchit pas assez que la vie, heureuse ou malheureuse, de toute une génération nouvelle, se prépare en moins de quinze ans; vingt ans au plus. Si l'enfant, durant les cinq premiers ans de la vie, est tout imbibé de l'exemple reçu au sein du foyer familial, et si cet exemple donné est fait de moralité, de bonté, de justice, l'adolescent qui commence le stage de son éducation extérieure, a toutes les chances de pousser droit.

Si l'école continue soigneusement l'enseignement chrétien commencé au foyer paternel, et si plus tard le collège, l'université donnent le couronnement nécessaire à cette formation chrétienne de l'âme humaine; si le jugement de l'adolescent qui devient homme est sans cesse dirigé vers le bien, la société a alors toutes les chances de voir, tous les vingt ans, une génération virile et saine, au moral comme au physique, s'ajouter à la précédente pour continuer dans la paix la joie et l'honneur de la Patrie.

Or, c'est bien ce que souhaite le cœur de Sa Sainteté, le Vicaire de Jésus-Christ. Après avoir démontré tous les dangers d'une mauvaise éducation de l'enfant, et avoir revendiqué pour l'Eglise seule le droit d'enseigner l'enfant au point de vue moral, le Souverain Pontife nous met en garde contre les erreurs modernes, et répudie les prétentions de l'Etat qui veut s'imposer maître d'école.

L'éducation relève des parents, enseignés eux-mêmes et dirigés et traités par l'Eglise de Jésus-Christ. L'enfant doit être sans cesse entouré des plus grandes précautions, pour que rien en ternisse dès le début cette petite âme faite pour la vérité et la beauté. Pour assurer la perfection de l'éducation, dit le Saint-Père, il importe souverainement encore que tout ce qui entoure l'enfant durant la période de sa formation, c'est-à-dire, cet ensemble de conditions extérieures, que l'on appelle ordinairement le milieu, soit en parfaite harmonie avec le but à atteindre.

Or le milieu créé par Dieu pour premier et sublime centre de formation de l'enfant, c'est la famille. Nous voyons donc à quelles horreurs exposent ce qui sera l'espoir de demain, ceux qui prônent la décadence de la famille; les précepteurs de divorce, les affamés de lubricité et les diffamateurs de tout ce qu'il y a de sain et de digne dans le mariage chrétien.

«Le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation, dit le Pape, est la famille, précisément destinée à cette fin par le Créateur. De règle donc, l'éducation la plus efficace et la plus durable sera celle qui sera reçue dans une famille chrétienne bien ordonnée et bien disciplinée, et son efficacité sera d'autant plus grande qu'il y brillera plus clairement et plus constamment les bons exemples surtout des parents puis des autres membres de la famille.»

Et le Saint-Père déplore ici la lamentable décadence de l'éducation familiale à notre époque. Nous avons pourtant intérêt, dans notre province de Québec, et dans notre Canada, plus qu'ailleurs, de ne pas nous départir de la moindre parcelle de prudence quant à toutes ces choses qui concernent l'éducation saine et morale de notre jeunesse. L'enseignement puisé au sein de toutes nos familles canadiennes devrait faire éclore toute une jeunesse honorable, vertueuse et virile, prête à entreprendre la continuation de la patrie de demain, en marchant dans la voie droite du devoir et de l'honneur.

Nous donnons avec raison une grande importance à l'enseignement de la morale chrétienne dans nos écoles du Québec; le même souci devrait s'imposer dans toutes les écoles de notre jeune pays; d'un océan à l'autre. Et cela, plus à l'heure actuelle que jamais, car nous sommes en face d'un danger qui passera, avant dix ans, de la menace à la réalisation.

Nous avons fait écho ici, à la suite de révélations faites par des autorités très sérieuses et très dignes de foi, à la demande pressante adressée aux autorités de notre pays de surveiller, et plus, de supprimer la propagande révolutionnaire que l'on poursuit ici depuis une décennie. Malgré toutes les obligations, rien n'a été fait dans ce sens, et ce que nous apprenons aujourd'hui est terrifiant. Rien de moins.

Et en effet, une dépêche de Londres nous informe que, à un meeting de la Société pour l'encouragement de l'enseignement chrétien, un membre de cette société a affirmé que nous avions au Canada 1700 écoles bolchevistes du dimanche. Que l'enseignement donné là est à base athée. Que l'on élève l'enfant en détruisant dans son esprit toute idée de morale, de vertu, de respect de propriété, et que l'on inculque dans sa jeune âme la haine de toute constitution établie pour le bon ordre public et la justice dans les relations sociales.

C'est assez dire que l'on dresse en hâte une jeune meute de révolutionnaires, et cela au sein de notre propre Canada. C'est dire aussi que cette jeunesse pervertie à hautes doses par des professeurs de révoltes, sera demain, des contribuables récalcitrants, des travailleurs agricoles hâtant les maîtres qui les paient, et prêts à tous les sabotages. Ce sont les voteurs des prochaines élections, et nécessairement aussi pour quelques uns d'entre eux, les futurs membres de nos parlements. Et tout cela, en attendant que la population contaminée par ces nouveaux venus devienne mûre pour le chaos d'une révolution mondiale.

La menace est sérieuse. Chose à noter c'est le soin que l'on a pris de dresser cet enseignement néfaste dans notre propre pays. A cette assemblée de Londres, tenue sous la présidence de l'archevêque de Canterbury, on a affirmé que l'enseignement bolcheviste parmi les enfants du Dominion était même meilleur que l'organisation chrétienne. Il est évident que les membres, tous de religion protestante, n'entendaient parler que de l'enseignement chrétien qui se donne dans leurs propres écoles. Mais on voit tout de même que si au point de vue de l'enseignement chrétien nos écoles protestantes ne peuvent égarer, comme organisation, malgré l'argent consacré à cette fin, l'organisation faite pour les écoles bolchevistes canadiennes, que il est plus que temps d'organiser la défense de notre propre paix future.

Si vraiment il existe au pays 1700 écoles bolchevistes du dimanche, nous nous demandons quel chiffre de révolutionnaires sortira de là. Et dans combien de temps cette semence perverse portera ses fruits.

L'appel du Saint-Père en faveur de l'éducation chrétienne vient à son heure. Il est plus que temps d'y donner toute notre attention. Et non seulement les pères de famille, les chefs de groupes, mais aussi les gouvernements de nos provinces et les chefs d'Etat. Si l'on ne prend pas les moyens d'enrayer tout de suite la déformation de la jeunesse canadienne, on prépare au Canada un bien triste lendemain.

Joseph Barnard.

QUEBEC

Naissance
M. et Mme Napoléon Rousseau, née Blanche Ferron, font part à leurs parents et amis de la nais-

sance d'une fille baptisée le 5 mars par le R. Père Bournival, S.J., sous les prénoms de Marguerite, Louise, Parrain et marraine M. et Mme Nérée Ferron, grands parents de l'enfant. Porteuse Mlle Alice Ferron.

A propos de livres

Pour s'excuser de lire ce que l'on veut, quelle que soit la valeur de nos lectures, on se fait un raisonnement sur lequel on croit pouvoir appuyer sa conscience.

-o-o-o-

On se dira par exemple: Je suis libre de lire ce que je veux.

Où et non, mon bon ami. Oui, s'il s'agit de livres qui sont bons; et encore faut-il faire la part des circonstances; pas le moins du monde, s'il s'agit de livres dangereux. Vous n'êtes pas plus libre de lire un livre impie ou obscène que vous n'êtes libre de tuer ou de voler. La même autorité divine qui vous défend l'un, vous défend également l'autre. La liberté vous a été donnée pour faire le bien, mais non pour l'faire le mal.

-o-o-o-

On dira encore: il faut tout juger par soi-même.

Ecoutez l'annonce suivante; vous vous direz ensuite si vous maintenez votre principe.

Un fervent chrétien qui faisait visite à l'un de ses amis, homme très honorable mais sans religion, aperçut sur un meuble de son salon la Vie de Jésus par Renan. Il ne put s'empêcher de lui témoigner sa surprise.

— L'avez-vous lue? répondit vivement le maître de la maison.

— Mais non, je m'en rapporte au jugement de beaucoup d'hommes compétents qui l'ont lue.

— Vous avez tort, Monsieur, il faut tout juger par soi-même.

Le visiteur se disposait à répliquer, quand un pauvre campagnard se présenta, introduit par la cuisinière. Dans une corbeille rustique il apportait des champignons. Le libre penseur les aimait beaucoup.

Il les regarde, les flaire, les palpe, mais d'un air non satisfait.

— Je m'en défie, dit-il.

— Puis s'adressant à la cuisinière:

— Examinez de près, lui dit-il, voyez s'ils sont bons.

Celle-ci le regarde à son tour et fait un geste de réulsion.

— C'est du poison, dit-elle.

— Jetez-les bien vite, si c'est cela, reprend notre libre penseur.

A ce mot l'étranger se récria:

— Pardon mon ami, vous avez tort.

— Comment?

— Mais les jeter sans les goûter c'est absurde...

— Dame comme vous y allez!!!

— Sans doute, il faut juger par soi-même.

— Vous voulez donc que je risquer de m'empoisonner pour être sûr qu'ils sont mauvais?

— Et vous voulez bien, vous, m'exposer à un empoisonnement mortel, pour m'assurer par moi-même, que Renan est un impie!

Le libre penseur ne répondit rien, il avait compris.

Hélas! combien s'empoisonnent en voulant juger par eux-mêmes!

-o-o-o-

Ecoutez encore: Je n'ai rien à craindre de ces lectures, je suis sûr de moi.

Votre réponse, mon ami, me fait frémir. Seriez-vous contaminé au point de ne pouvoir descendre plus bas que vous n'êtes?...

Oh! je préfère penser que vous parlez sans réfléchir. Et je vous dirai alors. Quand même ce serait vrai, vous n'auriez pas encore plus que les autres, le droit de tout lire, car Dieu n'a pas établi une exception en faveur de ces âmes si sûres d'elles-mêmes. Mais ce n'est pas vrai, l'expérience vous le démontre. L'histoire de l'Eglise nous offre des exemples innombrables de ces chrétiens imprudents qui ont perdu la foi ou sont tombés dans le désordre par suite de leurs lectures. Et il y avait parmi eux des hommes d'une piété et d'une science éminentes, des défenseurs de la vraie religion.

Rien ne saurait donc être plus juste, plus légitime, plus sage que la conduite de l'Eglise par rapport aux livres dangereux. En les proscrivant, elle ne se montre pas ennemie du progrès ni des lumières, mais elle veut qu'on s'instruise sans perdre la foi et les mœurs. C'est là une prudence tout élémentaire, au moins aussi louable que celle en vertu de laquelle l'autorité civile exige que la vente de substances vénéneuses ou autres matières dangereuses soit entourée de certaines précautions.

«Le Patronage»

L'ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

(suite de la page 1)

en même temps qu'incomparable providence maternelle de l'Eglise. Et non moins admirable est l'harmonie, dont Nous venons de parler, qu'elle sait maintenir avec la famille chrétienne, si bien que l'on peut dire en toute vérité que la famille constitue un temple unique de l'éducation chrétienne.

c) L'école

Il est nécessaire, d'une part, que les nouvelles générations soient instruites dans les arts et les sciences qui font la richesse et la prospérité de la société civile; d'autre part, la famille est incapable par elle-même d'y pourvoir suffisamment. De là est sortie l'institution sociale de l'école. Mais qu'on le remarque bien, ceci se fit d'abord par l'initiative de la famille et de l'Eglise bien avant l'intervention de l'Etat. A ne considérer donc que ses origines historiques, l'école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Eglise; partant, en vertu d'une nécessité logique et morale, l'école doit non seulement ne pas se mettre en contradiction, mais s'harmoniser positivement avec les deux autres milieux, dans l'unité morale la plus parfaite possible de façon à constituer avec la famille et l'Eglise un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne. Faute de quoi elle manquera sa fin pour se transformer, au contraire, en oeuvre de destruction.

Ceci a été manifestement reconnu même par un laïque de grande réputation pour ses écrits pédagogiques, où tout n'est pas à approuver, entachés qu'ils sont de libéralisme. Il s'exprime ainsi: «L'école, si elle n'est pas un temple, devient une tanière.» Et encore: «Quand la formation littéraire, la formation sociale, ou domestique, ou religieuse ne sont pas en parfait accord, l'homme est sans bonheur et sans force.»

Neutre, laïque — Mixte, unique

De là, il ressort nécessairement que l'école dite «neutre» ou «laïque», d'où est exclue la religion, est contraire aux premiers principes de l'éducation. Une école de ce genre est d'ailleurs pratiquement irréalisable, car, en fait, elle devient inévitablement religieuse. Inutile de reprendre ici tout ce qu'on dit sur cette matière. Nos prédécesseurs, notamment Pie IX et Léon XIII, parlant en ces temps où le laïcisme commençait à sévir dans les écoles publiques. Nous renouvelons et confirmons leurs déclarations et, avec elles, les prescriptions des Sacrés Canons. La fréquentation des écoles non catholiques, ou neutres ou mixtes (celles à savoir qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et non-catholiques, sans distinction), doit être interdite aux enfants catholiques; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire, dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties. Il ne peut donc même être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous) où, l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques, en commun avec les élèves non catholiques.

Catholique

Ainsi donc, le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie) ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne, et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'organisation de l'école, personnel, programme, et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur: «Il est indispensable, pour reprendre les paroles de Léon XIII, que, non seulement à certaines heures, la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit; souvent même il n'en résultera que des dommages sérieux.»

Et qu'on ne dise pas qu'il est impossible à l'Etat, dans une nation divisée de croyances, de pourvoir à l'instruction publique autrement que par l'école neutre ou l'école mixte, puisqu'il doit le faire plus raisonnablement, et qu'il le peut plus facilement en laissant la liberté et en venant en aide par de justes subsides à l'initiative et à l'action de l'Eglise et des familles. Que cela soit réalisable à la satisfaction des familles et pour le bien de l'instruction, de la paix et de la tranquillité publiques le démontre l'exemple de certains peuples, divisés en plusieurs confessions religieuses. Chez eux, l'organisation scolaire suit se conformer aux droits des familles en matière d'éducation, pour tout l'enseignement (spécialement en accordant des écoles entièrement catholiques aux catholiques), mais ils observent encore le respect de la justice distributive, l'Etat donnant des subsides à toute école voulue par les familles.

En d'autres pays de l'instruction mixte les choses se passent autrement, mais là au prix d'une lourde charge pour les catholiques. Ceux-ci, sous les auspices et la direction de l'épiscopat, avec le concours infatigable du clergé séculier et régulier, soutiennent complètement à leurs frais l'école catholique pour leurs enfants, telle que l'exige d'eux un grave devoir de conscience. Avec une générosité et une constance dignes de tout éloge, ils persévèrent dans leur résolution d'assurer entièrement (comme ils l'expriment dans une sorte de mot d'ordre): «L'éducation catholique, pour toute la jeunesse catholique, dans des écoles catholiques.» Pareil programme, si les deniers publics ne lui viennent pas en aide, comme le demanderait la justice distributive, du moins ne pourra pas être entravé par le pouvoir civil qui a vraiment conscience des droits de la famille et des conditions indispensables de la légitime liberté.

Mais là aussi où cette liberté élémentaire est empêchée ou contre-carrée de différentes manières, les catholiques ne s'emploient jamais assez, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs écoles, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement.

Action catholique en faveur de l'école

Ainsi tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est oeuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l'Action Catholique. Elles sont donc particulièrement chères à Notre cœur paternel et vraiment dignes d'une haute approbation toutes ces associations, spéciales qui, chez différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une oeuvre si nécessaire.

Qu'il soit donc proclamé hautement, qu'il soit bien entendu et reconnu par tous que, en procurant l'école catholique à leurs enfants, les catholiques de n'importe quelle nation ne font nullement oeuvre politique de parti, mais oeuvre religieuse, indispensable à la paix de leur conscience; qu'ils ne cherchent pas du tout à séparer leurs fils du corps et de l'esprit de la nation, mais bien au contraire à leur donner l'éducation la plus parfaite et la plus capable de contribuer à la prospérité du pays. Un bon catholique, en effet en vertu même de la doctrine catholique, est le meilleur des citoyens, attaché à sa patrie, loyalement sou-

mis à l'autorité civile établie, sous n'importe quelle forme légitime de gouvernement.

Dans cette école en harmonie avec l'Eglise et la famille chrétienne, il n'arrivera pas qu'il y ait contradiction, au grand détriment de l'éducation, entre les leçons des divers enseignements et celles de l'enseignement religieux. Si l'on croit indispensable par scrupule de conscience professionnelle de faire connaître aux élèves certaines oeuvres contenant des erreurs qu'il sera nécessaire de réfuter, cela se fera avec une telle préparation et de tels précautions de saine doctrine que, loin d'en être affaibli, la formation chrétienne de la jeunesse en tirera profit.

Dans cette école pareillement l'étude de la langue nationale et des lettres classiques ne deviendra pas occasion de ruine pour la pureté des mœurs. Le maître chrétien saura suivre l'exemple des abbés qui recueillent dans les fleurs ce qu'elles ont de plus pur pour laisser le reste, ainsi que l'enseigne saint Basile dans son discours aux jeunes gens sur la lecture des classiques. Prudence nécessaire que suggère le païen Quantilien lui-même et qui n'empêchera d'aucune façon le maître chrétien de récolter et de mettre à profit tout ce que notre époque a de vraiment bon dans ses disciplines et dans ses méthodes. Le maître chrétien se souviendra de ce que dit l'Apôtre: «Examinez toutes choses et retenez ce qui est bon.» Il se gardera, par conséquent, en accueil à quelque nouveauté, de répudier inconsidérément ce qui est ancien, dont une expérience de plusieurs siècles a montré la valeur et l'efficacité. Remarque qui s'applique spécialement à l'étude du latin, étude dont nous voyons la décadence progressive de nos jours, précisément par suite de l'abus injustifié de méthodes employées avec fruit par un saine humanisme; étude si florissante en particulier dans les écoles de l'Eglise. Toutes ces nobles traditions demandent que l'on donne à la jeunesse confiée aux écoles catholiques une instruction dans les lettres et dans les sciences pleinement conforme aux exigences particulières de notre époque, mais, en même temps, solide et profonde; on aura soin spécialement, par une saine philosophie de se tenir éloigné de la manière superficielle et confuse de ces hommes qui «auraient peut-être trouvé le nécessaire s'ils n'avaient pas cherché le superflu.» En somme, tout maître chrétien aura présente cette formule de Léon XIII, brève et pleine de choses: «Que l'on mette ses efforts et son plus grand zèle non seulement à appliquer une méthode bien adaptée et solide, mais plus encore, à donner à l'enseignement lui-même des lettres et des sciences une conformité parfaite avec la foi catholique, surtout dans la philosophie dont dépend en grande partie la bonne direction des autres sciences.»

Les bons maîtres

C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ces x-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant par cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie. Et c'est bien ce qui nous remplit l'âme de consolation et de reconnaissance envers la bonté divine de voir, à côté des religieux enseignants, un aussi grand nombre de bons maîtres et de bonnes maîtresses. Unis, eux aussi, dans des Congrégations et des Associations spéciales qui les aident à mieux cultiver leur esprit, et qui méritent à ce titre d'être loués et encouragés comme de très nobles et puissantes oeuvres auxiliaires de l'Action Catholique, ils s'adonnent, avec désintéressement, zèle, et constance, à ce que saint Grégoire de Naziance appelle l'art des arts et la science des sciences, à la direction et à la formation de la jeunesse. C'est à eux cependant que s'applique encore la parole du divin Maître: «La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.» Nous supplions donc le Maître de la moisson de nous envoyer encore beaucoup de semblables ouvriers de l'éducation chrétienne, dont la formation doit être souverainement à cœur aux pasteurs des âmes et aux supérieurs majeurs des Ordres religieux.

d) Le monde et ses périls

La vigilance, à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience. Notons spécialement les livres impudiques et licencieux dont beaucoup, par une tactique diabolique, sont répandus à vil prix; les spectacles de cinéma, et maintenant aussi les auditions par radio; celle-ci multipliant et facilitant, pour ainsi dire, toute sorte de lectures, comme le cinéma toute sorte de spectacles. Ces merveilleux moyens de vulgarisation, qui peuvent, dirigés par de sains principes, être de la plus grande utilité pour l'instruction et l'éducation, ne sont que trop souvent subordonnés à l'excitation des passions mauvaises et l'insatiable avidité du gain. Saint Augustin gémissait déjà de la passion qui entraine les chrétiens de son temps sans temps aux spectacles du cirque. Il raconte avec une dramatique vivacité d'expression, la perversion, heureusement passagère, de son disciple et ami Alypius. Que d'égarements juvéniles, sous aux spectacles modernes ou aux mauvaises lectures, n'ont pas à déplorer aujourd'hui les parents et les éducateurs!

Elles sont donc à louer et à développer toutes ces oeuvres éducatives qui, dans une inspiration sincèrement chrétienne de zèle pour les âmes des jeunes gens, s'emploient par des livres faits tout exprès et dans des publications périodiques, à signaler spécialement aux parents et dans les publications périodiques, à signaler spécialement aux parents et aux éducateurs les dangers moraux ou religieux, souvent sournoisement insinués par certains livres ou certaines représentations; qui s'appliquent à répandre les bonnes lectures et à promouvoir les spectacles vraiment éducatifs, allant jusqu'à créer, au prix de grands sacrifices, des théâtres ou des cinémas, où la vertu n'ait rien à perdre et trouve même beaucoup à gagner.

De cette vigilance nécessaire il ne s'agit pas que la jeunesse aït se séparer de cette société dans laquelle elle doit vivre et faire son salut, mais en conclure qu'il convient aujourd'hui plus que jamais, de la prémunir et de la fortifier chrétiennement contre les séductions et les erreurs du monde. Le monde n'est-il pas, comme nous en avons dit une parole divine, tout entier «concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie?» Que nos jeunes gens, comme les vrais chrétiens de tous les temps soient, ainsi que le demandait Tertullien ses premiers fidèles: «Participants des biens du monde, mais non pas de l'erreur.»

Cette parole de Tertullien Noas a amené au point que Nous osons traiter en dernier lieu, point de souveraine importance, substance même de l'éducation chrétienne, qui se déduit de sa fin propre, et dont la considération nous fera voir plus clairement, comme dans un échiquier de plein midi, la surminente mission éducative de l'Eglise, de l'Eglise.

Fin et forme de l'éducation chrétienne

La fin propre et immédiate de l'éducation chrétienne est de coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême, suivant l'expression saisissante de l'Apôtre: «Mes petits enfants pour qui j'éprouve de nouvelles douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous.» En effet, le vrai chrétien doit vivre sa vie surnaturelle dans le Christ: «Le Christ, votre vie» dit encore l'Apôtre, et le manifester dans toutes

(suite à la page 8)

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

Rapport sur le marché du foin et de la paille

DIVISION des SEMENCES SERVICE DES MARCHES

Le marché domestique du foin et de la paille n'est guère actif; les seules transactions ayant une certaine importance s'appliquent aux marchés du sud-ouest de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

Les officiers rapporteurs du service extérieur de la Division des Semences nous transmettent les renseignements suivants:

Sackville, N.-B.—Les producteurs de foin de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont exporté en Angleterre, au commencement de février, des quantités assez considérables de foin de différentes catégories mais les expéditions ont ralenti dernièrement à cause de la baisse dans les prix sur les marchés de la Grande-Bretagne.

Montréal—La tendance générale est calme sur les marchés du foin et de la paille du Québec étant donné que les approvisionnements dans les scieries et les chantiers semblent suffisants, que l'exportation est de médiocre importance et que les offres de la production sont généralement au-dessus de la demande et de la consommation domestique.

Winnipeg—Les marchands de foin de Winnipeg ont de très bons débouchés sur les marchés du sud de la Saskatchewan. Par contre, les quantités expédiées dans le sud de la province sont plutôt restreintes.

Les prix courants, à Winnipeg, sur voie de chargement, sont: Foin de mil No 1, \$18 la tonne; No 2, \$17; agrostide commune No 1, \$12; No 2, \$11.00.

Les prix offerts aux producteurs, sur wagon, point de chargement, n'accusent guère de changement avec ceux de l'automne dernier et sont les suivants: Foin de mil No 1, \$11 la tonne; No 2, \$10; No 3, \$9; foin de trèfle, No 1, \$12; No 2, \$11; No 3, \$10; foin mêlé, \$9.50; No 2, \$9; No 3, \$8.50; paille No 1, \$6; No 2, \$5.

Les prix courants, f.a.b. Montréal, sur wagon sont: Foin de mil No 1, \$15; à \$15.50 No 2, \$15; No 3, \$12.50; foin de trèfle, No 1, \$15.50; à \$17.00; No 2, \$14 à \$15; No 3, \$12.50 à \$13.50; foin mêlé, No 1, \$14.00; No 2, \$13.00; No 3, \$12.00.

Ottawa—Le marché de l'est de l'Ontario ne dénote aucune activité et les surplus de foin disponibles sont plutôt limités.

Les producteurs de foin de la région de Plantagenet et des districts avoisinants ont expédié quelques wagons de

foin aux cultivateurs des centres laitiers de la vallée de l'Outaouais. Les commerçants offrent aux producteurs de ces mêmes endroits de \$9 à \$11 la tonne pour le foin de qualité moyenne.

Les rapports reçus de New-Island indiquent qu'il y a une certaine reprise des affaires dans les districts du nord de l'Ontario.

Toronto—Dans le sud-ouest de l'Ontario, l'activité est normale sur le marché du foin et de la paille.

Les producteurs de foin de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont exporté en Angleterre, au commencement de février, des quantités assez considérables de foin de différentes catégories mais les expéditions ont ralenti dernièrement à cause de la baisse dans les prix sur les marchés de la Grande-Bretagne.

Montréal—La tendance générale est calme sur les marchés du foin et de la paille du Québec étant donné que les approvisionnements dans les scieries et les chantiers semblent suffisants, que l'exportation est de médiocre importance et que les offres de la production sont généralement au-dessus de la demande et de la consommation domestique.

Winnipeg—Les marchands de foin de Winnipeg ont de très bons débouchés sur les marchés du sud de la Saskatchewan. Par contre, les quantités expédiées dans le sud de la province sont plutôt restreintes.

Les prix courants, à Winnipeg, sur voie de chargement, sont: Foin de mil No 1, \$18 la tonne; No 2, \$17; agrostide commune No 1, \$12; No 2, \$11.00.

Les prix offerts aux producteurs, sur wagon, point de chargement, n'accusent guère de changement avec ceux de l'automne dernier et sont les suivants: Foin de mil No 1, \$11 la tonne; No 2, \$10; No 3, \$9; foin de trèfle, No 1, \$12; No 2, \$11; No 3, \$10; foin mêlé, \$9.50; No 2, \$9; No 3, \$8.50; paille No 1, \$6; No 2, \$5.

Les prix courants, f.a.b. Montréal, sur wagon sont: Foin de mil No 1, \$15; à \$15.50 No 2, \$15; No 3, \$12.50; foin de trèfle, No 1, \$15.50; à \$17.00; No 2, \$14 à \$15; No 3, \$12.50 à \$13.50; foin mêlé, No 1, \$14.00; No 2, \$13.00; No 3, \$12.00.

Ottawa—Le marché de l'est de l'Ontario ne dénote aucune activité et les surplus de foin disponibles sont plutôt limités.

Les producteurs de foin de la région de Plantagenet et des districts avoisinants ont expédié quelques wagons de

Choix des Engrais

La plupart des cultivateurs de chez nous sont encore à se demander: quel est le meilleur engrais? Or, à proprement parler, d'aucun engrais il est possible de dire: voilà le meilleur engrais, parce que l'engrais ou les engrais requis sont relatifs et à la composition du sol et à ses conditions physiques et aux exigences des cultures à faire.

Les engrais peuvent se diviser en trois catégories distinctes: premièrement, les engrais animaux, tout ce qui est de production animale: fumier, chair, sang, cornes, os, cuir, poil ou laine, etc., deuxièmement, engrais végétaux, tout ce qui est de la production végétale: herbes, paille, tourteaux, naves, etc.; troisièmement, engrais minéraux, tout ce qui est extrait des mines ou de production industrielle minéralogique, ce qui est connu chez nous sous le nom d'engrais chimiques.

Les engrais animaux sont recommandables sur à peu près toutes les terres et pour toutes les cultures, excepté pour les terrains contenant déjà une forte proportion de matières organiques, telles les tourbières et terres de savanes.

Les engrais animaux sont des engrais mixtes, contenant dans des proportions variables, des éléments minéraux servant à la nourriture des plantes, mais particulièrement riche surtout pour les fumiers en éléments organiques, fournissant au sol surtout une forte proportion d'humus. Ces engrais conviennent donc particulièrement aux terrains secs et pauvres en matières organiques.

Engrais végétaux: les litières qui se mélangent au fumier sont des engrais végétaux; les herbes que l'on cultive pour ensilage, connues sous le nom d'engrais verts, sont également des engrais végétaux. Les résidus industriels: tourteaux et naves, utilisés dans plusieurs pays mais non dans notre province, sont également des engrais végétaux.

La composition mixte de ces engrais est très variable, mais, comme fumier, ils contribuent à fournir au sol, en outre d'une certaine proportion de nourriture pour les plantes, une forte quantité d'humus. Comme les premiers ils ont besoin d'être complétés par les engrais chimiques.

Engrais minéraux, commerciaux ou complémentaires: ceux-ci, quoiqu'ils se vendent très souvent mélangés sous le nom d'engrais mixtes, sont au moment de leur production, des engrais simples: azote, potasse, phosphate ou calcaire. La proportion de ces éléments contenus dans le sol cultivé et assimilables par les plantes, de même que les exigences des plantes cultivées, doivent déterminer le choix qu'en on doit faire.

Ceci revient à dire que l'on doit acheter des engrais minéraux pour compléter les engrais animaux et végétaux en achetant ce qui manque au sol ou s'y rencontre en quantité insuffisante, en tenant compte des exigences des cultures qui doivent suivre.

L'amitié, en effet, impose des devoirs; tantôt on y manque par maladresse et défaut de simplicité, tantôt on les enfreint par égoïsme et recherche de soi-même. Fidélité, délicatesse et dévouement, telles sont les trois qualités qui unissent indissolublement les âmes.

Par l'amitié se contractent de vrais engagements; c'est une sorte d'injustice que d'y être infidèle... Refuser un service, délaissier dans

LA LUZERNE POUR LE CENTRE DU QUEBEC

(Notes des fermes expérimentales)

La rusticité est très importante. Si l'on avait un foin très riche en protéine et qui permette d'économiser le grain, on pourrait évidemment produire du lait à meilleur marché qu'on ne le fait aujourd'hui. Le foin de luzerne rempli toutes ces conditions, mais une précaution indispensable dans la culture de la luzerne est de se procurer de la graine qui vient d'une espèce rustique. Il est tout à fait inutile, en effet, d'obtenir une germination de 90% si la plupart des plantes doivent mourir pendant le premier hiver.

Essais à Cap Rouge. Pendant cinq années, nous avons recueilli des données sur les luzernes de Grimm, Panachée et à fleurs jaunes (Medicago falcata). La dernière n'a presque jamais réussi et nous n'en tiendrons pas compte. Il n'y a pas beaucoup de différence entre les deux autres; la Grimm a produit en moyenne 16,815 livres de fourrages verts par acre et 5,368 livres de foin contenant 15% d'humidité, tandis que les chiffres étaient de 17,987 et 5,824 respectivement, pour la luzerne Panachée qui avait ainsi un léger avantage.

Soyez prudents. Les propagandistes les plus ardents sont parfois enclins à négliger les conditions nécessaires au succès. La luzerne exige un sol profond, sec, raisonnablement riche, bien ameubli, inoculé et contenant suffisamment de chaux, et il ne faut pas compter on pâturer trop tard ni trop tôt. Les cultivateurs qui se trouvent dans ces conditions peuvent semer la luzerne; les autres feront mieux de s'en tenir au trèfle rouge, ou au trèfle d'Alsike pour un sol humide et acide.

Commencez lentement. Un très bon système est d'ajouter deux livres de graine de luzerne par acre à la quantité habituelle de trèfle rouge et de mil. On inocule ainsi graduellement la terre et on voit si les résultats répondent aux attentes. Lorsque la pousse est bonne et uniforme, il peut être possible plus tard de ne semer que de la luzerne si l'on juge on bde le faire. Le point principal est d'apprendre à marcher avant d'essayer de courir.

G.-A. Langelier, Régisseur Station expérimentale fédérale, Cap Rouge, P.Q.

le malheur et la tristesse, vous faire devant ceux qui attaquent ou maltraitent vos amis, c'est violer les lois divines et humaines. La délicatesse est la fleur la plus suave que produise l'amitié chrétienne. C'est un grand talent que de savoir deviner les desirs, de les satisfaire par de douces prévenances, de rendre service sans en faire ostentation, de n'être point sensible aux insignifiances des autres. Vous serez un parfait ami et vous serez très aimé, si vous sardonnez tout et si vous ne donnez rien à pardonner...

Chaque poste Bell est un poste de "longue distance"

Un Annuaire spécial de "longue distance" Voici une nouvelle commodité téléphonique. Nous vous donnerons un carnet dans lequel vous inscrirez le nom des personnes que vous pouvez appeler par "longue distance". Nous y ajouterons les NUMEROS avant de vous rendre le carnet.

Quand vous appelez de nouveaux noms, qui ne sont pas inscrits dans votre carnet, "longue distance" vous donnera les numéros et vous les ajouterez à votre liste.

Cet annuaire spécial de "longue distance" vous épargnera du temps parce qu'en donnant le numéro désiré vous obtenez la communication plus rapidement.

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. Délivré libre de tous droits au Canada.

NOVORO Du DR. PIERRE peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous? Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille. L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Écrivez à DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. Délivré libre de tous droits au Canada.

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q. OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE. SPECIALITE: Maux de tête.—Yeux crochés redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m. 492 ST-Maurice, Tél. 965

Avocats Téléphone: 592 G.-H. Robichon, C.-R., Léon Méthot, C. R. Robichon & Méthot AVOCATS Edifice Banque Canadienne Nationale Entrée: 35, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Laporte de 'Devant' Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce. Demandez les accessoires de Cyrille LABELLE & Cie 10, -- Rue Des Forges -- 10 Les Trois-Rivières.

Scies Réparées SCIES SIMONDS Nous réparons et affilons les scies usagées leur assurant un rendement satisfaisant. Scies nouvelles circulaires et à ruban toujours en stock. Consultez nous sur vos scies SIMONDS CANADA SAW CO. L.T.E.E. MONTREAL - TORONTO 7-29 VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

Chaque poste Bell est un poste de "longue distance"

Un Annuaire spécial de "longue distance" Voici une nouvelle commodité téléphonique. Nous vous donnerons un carnet dans lequel vous inscrirez le nom des personnes que vous pouvez appeler par "longue distance". Nous y ajouterons les NUMEROS avant de vous rendre le carnet.

Quand vous appelez de nouveaux noms, qui ne sont pas inscrits dans votre carnet, "longue distance" vous donnera les numéros et vous les ajouterez à votre liste.

Cet annuaire spécial de "longue distance" vous épargnera du temps parce qu'en donnant le numéro désiré vous obtenez la communication plus rapidement.

Dr J. A. Rousseau Médecin Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a. m. à 4 p. m. et 7 p. m. à 8 1/2 Maladies des voies urinaires " femmes de la peau Tél. 119 28 rue Royale

Dr Auguste Panneton Médecin Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous. Tél. Bell 526 55a, Avenue Laviolette

Architecte U.-J. Asselin Ernest L. Demoucq Asselin & Demoucq Architectes Tél. Bell 953, 42, Alexandre Les Trois-Rivières.

Chirurgien-Dentiste Tél. Bureau: 658 Résidence: 2274 Dr J. H. BELAND Extraction des dents sans douleur Traitement de la Forérite par la Vacci orthographe. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a. m. à 5 p. m. Le soir de 7 à 8 Bureaux: 26, Des Forges

Médecin Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif. CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p. m. A domicile: sur rendez-vous. 56, Ave Laviolette.

Avocat Téléphone 328 et 329 Roger Bisson AVOCAT ET PROCUREUR EDIFICE AMEAU 6e étage Angle Notre-Dame et Alexandre Trois-Rivières

Avocats Téléphone Bell 1000 DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats 4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat Tél. 239 Chas Bourgeois B. A. L. L. M. Avocat 26, rue St-Joseph, 26

Comptable et Liquidateur Tél. 328-329 C. P. 640 Henri Bisson Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service. Edifice Aneau, 6e étage Angle Notre-Dame et Alexandre Trois-Rivières.

Assurances Générales A. J. Gouin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie. Bureau établi depuis plus de 30 ans. TEL. 114, 4, Du Platon.

Dr Roch Hébert Spécialiste Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Heures de consultations: 9 à 12 heures a.m., 1 à 5 heures p.m., 7 à 8 heures p.m. 58 Royale — coin Plaisante Tél. — 1425.

Chiropraticien A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières 6a rue Alexandre Tél. 1913 Shawingdan Falls Tél. 725 Grand'Mère 121 rue St-Jacques Tél. 497

Avocat Tél. 1299-J Joseph Bernard Avocat 108, rue Des Forges

Avocat Tél. 1057 Jean-Marie Bureau B.L.L.L.B. Avocat et Procureur 38, rue Hart Les Trois-Rivières. Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivière Jacques Bureau, C. R. Philippe Bigué, C. R. Georges Gouin, B. A. Léon Girard, L. L. Bureau, Bigué, Gouin & Girard Avocats 4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Notaire Tél.: Bureau 1059 Résidence 1959F Alphonse Lamy, L.L.L. NOTAIRE Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc. 38, rue Hart, Trois-Rivières Bureau du soir le vendredi de 7 à 8 heures

Notaire Casier Postal 556 Tél. 235 J.A. Lemire, L.L.L. Notaire Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988 J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc. 13, rue Hart, Les Trois-Rivières. Bureau à St-Maurice, du Samedi au Lundi midi. Propriétés à vendre

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau 38, rue Alexandre Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Architecte Jules Caron Architecte 30, rue Bonaventure, Tél. 720 Les Trois-Rivières

Tribune Ecclésiastique

Le récit de la Vierge

A la nuit tombante, le voyageur aperçut devant lui, sur la colline, les maisons de Bethléem.

Il pressa le pas, et peu d'instants plus tard il frappait à la porte d'une hôtellerie.

C'était un Khan, une sorte de vaste caravansérail construit dans la cité de David pour servir de station aux caravanes qui se rendaient en Egypte.

Des bâtiments et de longues murailles, formés de blocs de pierres grossièrement superposés, entouraient une cour carrée, au milieu de laquelle gesticulaient des chameliers, des trafiquants juifs et grecs, des nomades, parmi des mules toutes harnachées, des ânes à l'attache, des dromadaires accroupis.

Une femme aux cheveux blancs, qui tenait à la main un joli petit garçon, s'avança vers l'étranger.

— Que désires-tu ? fit-elle.

— Je viens de Jérusalem à pied. Je voudrais me restaurer et me reposer un peu. Y a-t-il place pour moi dans ton hôtellerie ?

La femme tressaillit. Ses mains se joignirent fébrilement, tandis que ses yeux noirs, fendus jusqu'aux tempes, s'emplissaient de terreur.

— Oh ! supplia-t-elle, que personne jamais, ne dise à Rahita les mots que tu viens de prononcer. Tu ne peux pas comprendre, étranger !... Mais vois-tu, il y a longtemps, bien longtemps — j'étais jeune alors ! — j'ai repoussé loin d'ici un pauvre homme et sa pauvre femme qui allait être mère, en leur disant durement : "Il n'y a pas de place pour vous dans cette hôtellerie" !... Et le même jour, la fille que j'allaitais a perdu la vie. Cette fille a grandi, devenue épouse et mère, et elle est morte, en me léguant son fils, qui, lui non plus, ne verra jamais la lumière du ciel. Regarde, le pauvre enfant !... Mon doux petit Joël !... "

Le voyageur saisit la tête du petit garçon, regarda les yeux morts.

— Si tu veux, femme, je soignerai ton petit-fils.

— Qui es-tu ?

— Luc, médecin d'Antioche.

Rahita le conduisit avec empressement dans la grande salle du caravansérail, disposa des mets devant lui, voulut le servir elle-même.

— Cette femme que tu chassas de ton hôtellerie et qui allait être mère, sais-tu ce qu'elle est devenue ? — questionna l'étranger.

— Elle chercha un abri, non loin d'ici, dans une grotte qui sert d'étable aux animaux du voisinage. Elle y mit au monde un fils, appelé Jésus, qui plus tard revint à la Judée, la Galilée et la Samarie, par ses enseignements et par ses miracles. Les Juifs l'ont crucifié à Jérusalem. Mais on dit qu'il est ressuscité. Et ils sont nombreux, dans ce pays, ceux qui croient en lui et qui appellent leur Roi, leur Seigneur promis aux hommes, le Fils de Dieu... Moi, je ne l'ai jamais vu. Je suis Egyptienne et ne me mêle guère aux enfants d'Israël.

— Femme, reprit le médecin d'Antioche, pourrais-tu, ce soir même, lorsque tous dormiront au caravansérail, me conduire dans cette grotte, où tu me dis que Jésus est né ? Je viens de bien loin pour voir cette étable où le Fils de Dieu s'est fait homme. Car ce Jésus était vraiment le Fils de Dieu, et l'on parle de lui au delà des mers, et il sera, un jour, aimé et adoré jusqu'aux confins de la terre... "

— Je te guiderai volontiers jusqu'à la grotte, murmura la femme, et nous emmènerons Joël.

— O-o-o-o-

La nuit était froide, pure, consignée d'étoiles. On eût dit qu'une cendre bleue couvrait les pierres du chemin et glissait, impalpable, entre les troncs des oliviers.

Après une courte marche dans la campagne endormie, Luc, Rahita et Joël arrivèrent à l'entrée d'une excavation creusée dans le calcaire de la montagne. Ils y pénétrèrent, et l'Egyptienne posa sur le sol bossu, la lampe d'argile qu'elle tenait à la main.

Au fond, une mangeoire d'animaux attirait tout d'abord les yeux de l'étranger. Des pâtres l'ornaient de verts feuillages, et près

d'elle, comme au jour de la Nativité, un âne et un boeuf étaient couchés sur la paille.

Pourquoi ces guirlandes de fête ? demanda Luc aux bergers.

— L'un d'eux, un vieillard à barbe de patriarche, se détacha du groupe.

— Paré que, fit-il d'une voix noble et grave, le Fils de Dieu est né dans cette crèche, une nuit comme celle-ci... "

— Y a-t-il longtemps ? interrogea Luc.

— C'était l'an 749 de Rome... murmura l'Egyptienne, en serrant Joël dans ses bras.

— Nous gardions nos troupeaux non loin d'ici, dans la vallée de Beit-Sahour, expliqua le vieux pâtre. Tout à coup, nous fûmes enveloppés de lumière. Un ange nous apparut et nous dit : "Je vous annonce une grande joie. Aul jour d'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur" !... "

Le vieillard s'interrompit. Une femme âgée, enveloppée dans les plis d'un long voile, pénétrait dans la grotte, guidée avec une filiale sollicitude par un homme de haute taille, d'un posant silhouette.

La femme glissa à genoux sur une botte de paille, et désignant la crèche à son compagnon, elle parut s'immobiliser dans l'extase, s'abîmer dans d'inoubliables souvenirs.

— C'est donc ici ! balbutia le nouveau venu en se prosternant à son tour, ici, qu'est né Jésus, le Sauveur du monde !... "

Son beau visage, aux traits purs, était empreint d'une grâce toute juvénile, bien qu'il ne fût plus un jeune homme, et une douceur virgineale tempérait l'ardeur de ses yeux pleins de flammes.

Luc dit au berger :

— Continue ton récit. Dis-moi tout ce que tu sais sur la naissance de Jésus, sur ses premiers jours, ses premières années... J'ai traversé les mers pour venir recueillir ici des détails certains sur l'enfance du Christ.

Le pèlerin au beau visage, au regard d'aigle, se tourna vers celui qui interrogeait :

— Qui es-tu, fit-il, toi qui viens de si loin ; our connaître ces choses, et qui parles notre langue avec un accent étranger ?

— Je suis Luc, médecin d'Antioche, disciple, ami, compagnon de travail de Paul de Tarse, le converti de Damas, l'apôtre de la gentilité.

— Frère, la paix soit avec toi !... Moi, je suis Jean, fils de Zébédée, pêcheur du lac de Tibériade... "

Il tendait les bras vers le voyageur.

Celui-ci semblait cloué au sol, par la surprise, la vénération et la joie.

— Jean ! balbutiait-il... Le disciple que Jésus aimait !... Celui qui a reposé sa tête sur la pierre du Seigneur !... O toi qui as vécu dans son intimité, parle-moi de lui, raconte-moi son enfance, sa jeunesse.

— Demande à celle-ci ! fit Jean en désignant la femme voilée. Mieux que moi, elle pourra te répondre.

— Cette femme a vu Jésus enfant ? Cette femme, qui donc est-elle ?

— Sa mère !

Luc tombait à genoux. Ses lèvres ardentes baignaient le bas de la robe de Marie. Et il s'écriait, dans un transport d'allégresse :

— Je vous salue, pleine de grâces... ô vous, bénie par-dessus toutes les femmes !... "

— Oui, exhalait Jean, c'est sa mère et la nôtre. Elle croit sentir arriver enfin le terme de son pèlerinage terrestre. Elle a quitté, pour quelques heures, notre maison bâtie sur la montagne de Sion, afin de revoir, avant de mourir, cette grotte de Bethléem, où elle connut la joie de mettre au monde, Celui que les cieux ne pouvaient contenir... "

A ce moment, un pasteur qui examinait au dehors le cours des astres, rentra dans la grotte, en disant :

— Il est minuit !... "

Et la voix de la Vierge Mère s'éleva, plus douce que l'haleine du printemps sur les campagnes reverdies :

— Ici, j'ai entendu le premier vagissement de mon Enfant, ici, j'ai rencontré son premier regard et souri à son premier sourire.

Ses bras écartaient les plis de son voile pour s'arrondir en forme de berceau :

— Ici, j'ai serré, pour la première fois, mon Fils dans mes bras,

sur mon cœur... "

Un sanglot, retentit au fond de l'étable. Rahita se précipitait aux pieds de Marie, lui présentant son petit-fils, Joël.

— Pardonnez à celle qui jadis vous a repoussé. Si votre Fils est Dieu, demandez-lui de faire un miracle. Qu'il rende la vue à cet innocent, et je croirai en lui... "

— Je te pardonne, Rahita. Espère en mon Fils. Il peut tout. Il est bon... "

— Parlez-nous de lui ! implora Luc. Et votre récit, nous le transcrirons, pour le faire connaître aux fidèles de toutes les Eglises qui sont fondées ou que nous fonderons, par tous pays, jusqu'aux confins du monde... "

La Vierge Mère se recueillit un instant. Et elle qui si longtemps s'était tue, conservant toutes ces choses et les repassant en son cœur, ouvrit le trésor de ses souvenirs, à la prière de l'évangéliste Luc.

La lampe d'argile s'était éteinte, mais une lumière, plus douce que le sillage argenté de la lune à la surface d'un lac tranquille, déferlait maintenant dans la grotte béni, intensifiant son éclat autour de la divine narratrice.

Rahita, penchée en avant, pour ne rien perdre du récit sacré, faisait toucher au petit Joël la frange du vêtement de Marie. Les bergers, attentifs, s'étaient assis en rond sur la terre nue. Jean, absorbé dans ses pensées, murmurerait à voix basse : **Au commencement était le Verbe...**

Le boeuf avançait sa grosse tête placide vers l'étable de Luc qui, à deux genoux, écoutait Marie, avec toute son âme.

A mesure que la Vierge parlait, son visage s'illuminait et résonnait, peu à peu, les fermes contours, la finesse de lignes et la fraîcheur de la jeunesse. Son voile, de tissu grossier, sorte de bounous oriental couleur de vilivoire, devenait blanc comme la neige, transparent comme le brouillard du matin que dorent les premiers feux du soleil.

Elle parlait encore, et sa main se posa sur les yeux de Joël.

L'enfant poussa un cri. Ses prunelles mortes venaient de s'ouvrir, et le premier regard de cet aveugle-né s'arrêtait sur un visage plus rayonnant de lumière que toutes les étoiles du ciel.

— Oh ! s'écria-t-il, qu'elle est belle !... "

— Qu'elle est belle ! répéta Luc, dont les yeux d'artiste ne se lassèrent pas de la contempler.

Rahita pleurait doucement, toute pénétrée de joie et d'amour.

La Vierge achevait son long récit. Elle se pencha vers Luc.

— De iras-tu encore autre chose, mon fils ? demanda-t-elle.

Deux anges venaient de surgir à côté de Marie et se prosternaient pour recevoir ses ordres.

Luc s'écria :

— Je ne désire rien au monde que ce qu'il me faut pour écrire et pour peindre !

Au dehors, dans la nuit bleue, les esprits célestes entonnaient le cantique de Noël :

Gloria in excelsis Deo...
Jean Vézère.

Prenez-moi... Voulez-vous ?

Par François Chauvin

Pour toi, jeune catholique

...Mais pour toi seulement. Ne passe pas ce billet à ton voisin, à ton ami "je m'enfichiste", au camarade indifférent de l'atelier, du magasin ou du bureau... Ils n'y comprendraient rien.

Toi, tu comprendras.

Je te sais sans m'enquérir si tu t'appelles carabin ou calicot, si tu chasses les garçons de frêne ou bottines de chèvre, si tu pianotes de la Remington du matin jusqu'au soir, derrière ton guichet, ou du Pianola, du soir au matin dans ton salon... sans palper ce que renferme de bleu, de jaune ou de blanc ton porte-monnaie... As-tu même un porte-monnaie ?

Tu es jeune... Tu es catholique... Ecoute...

— O-o-o-o-

Tu es jeune. Que fais-tu de ta jeunesse ?

Oui, tu travailles, tu luttas ; tu deviens consciencieux, tu te tiens chaste. Tu jeunesse, tu refuses de la gaspiller en flâneries, en orgies ; tu économises pour acheter l'a-

venir... Et quand tu regardes plus loin que tes livres, plus loin que ton comptoir, ton rayon, la haie de ton champ... tu entends, là-bas, la situation convoitée, la position assurée... "

Pourtant, ce souci légitime, nécessaire, suffit-il à te remplir le cœur ?... Cet égoïste emploi de ton trésor d'énergie te satisfait-il ?... Même après la distribution généreuse à des œuvres choisies, de ton superflu d'argent, de loisirs, de dévouement... n'aurais-tu pas mieux à faire de ta jeunesse ?

Si tu la donnais à quelqu'un tout entier, d'un coup ?... A quelqu'un qui l'utilise pour d'autres, pour beaucoup d'autres ?... Si tu la donnais ta jeunesse à l'Eglise pour les âmes... Si tu la donnais au Christ : "Prenez-moi... Voulez-vous ?"

— O-o-o-

Tu es catholique. Que fais-tu de ton catholicisme ?

Règle-t-il le détail de tes actes ? Inspire-t-il tes projets, tes décisions ?... Ta religion si uniquement vraie, si divinement belle, la religion pour laquelle tu saurais mourir, saurais-tu la vivre ? La comprends-tu, l'aimes-tu, la pratiques-tu avec toute ton âme ?

Alors, après les ordres du Maître, tu sollicites ses desirs ; accomplis les commandements accomplis, tous, tu demandes, toi aussi, s'il te manque quelque chose... Et tu gôutes cette fierté d'être chrétien jusqu'au bout, jusqu'à dire à Notre Seigneur : "Prenez-moi... Voulez-vous ?... Je serai prêtre..."

Attends... ne le dis pas trop vite... Réfléchis.

— O-o-o-

Songe donc que la soutane n'a jamais été un uniforme éblouissant... Le sacerdoce ne devient guère une situation lucrative... En bien des régions les curés ne sont pas bien vus... Le Séminaire ne semble pas un milieu folâtre... Le ministère de curé ne promet pas un métier de tout repos...

Et puis, vocation ecclésiastique, vocation religieuse, bon pour les vocations !... Folie d'y songer quand on a passé l'âge d'écolier, quand on se trouve engagé dans une carrière quand on se voit déjà médecin, avocat, contremaître... bientôt chef de famille... Admirables mais inimitables ces emballés de jadis, Lacombe, Ravignan, Olivaint, Joubert, Perraud... Aux funérailles que serait ton départ du monde, avec quelles lugubres condoléances tes amis mèneraient le deuil de ta jeunesse !... "

Réfléchis à ces choses effrayantes ! Pas trop ; tu vas sourire...

— O-o-o-

Songe encore... Et regarde toi, en rêve !

Penché vers l'autel, entre tes doigts tremblants, tu serres l'Hostie blanche, lui, le Christ, l'Ami venu à ta parole : **Hoc est corpus meum...** Et ta te signes, tu te communies de son corps, de son cœur, de sa divinité ; il descend vivant, dans ta poitrine... Ainsi demain... Ainsi chaque jour...

Retourne-toi : on te mendie l'aumône de ton Eucharistie. Prends le ciboire, prends Jésus... Dépose-le sur les lèvres de tes parents, de tes amis, de ces pauvres gens... **Custodiat animam tuam in vitam aeternam !**

Recueille-toi : on s'agenouille à ton côté... un enfant, un jeune homme, comme tu étais... Il te raconte, à toi, des misères qu'il n'a vu que qu'à Dieu... Allons ! guéris-le vite, cet infirme ; ressuscite-le ce mort. Lève ta main : **Ego te absolvo...**

Prêtre, quand ce ne serait que pour dire la messe une fois... pour communier ta mère... pour donner une absolution... Réfléchis... ! Pas trop, tu va pleurer.

— O-o-o-

Songe encore... Des prêtres, il en faut toujours : quelle société, quelle famille pourrait s'en passer ? Il en faut plus que jamais, tu le comprends. Il en manque, affirmes-tu bien renseignés. Où veux-tu que le bon Dieu en cherche ? Il en manque, et tu peux en fournir, un toi !

Un prêtre de plus... Un prêtre exceptionnellement formé : c'est-à-dire, toi, avec tes défauts en moins, avec des vertus en plus, avec tous tes talents cultivés, toutes les ressources développées de ta nature très riche... Capable, avec Jésus, à vous deux, capables de christianiser tous les païens où qu'ils soient.

Réfléchis... ! Et puis, si tu l'oses, répète ton orrande : "Prenez-moi... Voulez-vous ?"

— O-o-o-

Voudra-t-il ? Je l'ignore, car, parmi l'élite, dont tu es, Dieu choisit ses privilégiés.

Ecoute sa réponse, dans le silence de la prière, ce soir ; dans l'action de grâces de ta communion, demain... Cours la demander plus précise à ton directeur... Va l'étudier dans le calme d'une retraite formée...

Et si Dieu t'aime assez pour l'accepter, toi, jeune homme, futur prêtre, mon jeune frère, quelle belle vie, quelle vie surhumainement heureuse et bienfaisante tu vas vivre !... "

Le Patronage

Les SS. Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique

(Soeurs Blanches du Cardinal Lavigerie)

La Congrégation des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique est née en 1869 de la grande pitié de Monseigneur Lavigerie, Archevêque d'Alger, et plus tard Cardinal, pour les pauvres indigènes, arabes et berbères de l'Afrique du Nord.

Pour cette oeuvre nouvelle, il voulut une Congrégation spéciale, des religieuses formées selon ses vues, pour exercer, par la charité et l'éducation des enfants, un réel mais discret apostolat parmi les populations musulmanes.

Mais le zèle de Monseigneur Lavigerie déborda bientôt l'Afrique du Nord, et dès 1878, quand les Pères Blancs envoyés par lui, fondèrent les Missions Equatoriales, il songea à envoyer ses filles évangéliser les races noires du centre africain et commença à les y préparer. Ce désir eut sa réalisation en 1894.

Après les difficultés et les tâtonnements inhérents à tout début, et surtout à une oeuvre aussi ardue, le Cardinal donna, en 1882, à la Congrégation, sa forme définitive, et mit à sa tête comme première Supérieure Générale, la Révérende Mère Marie-Salomé.

Elle gouverna la petite Congrégation pendant 43 ans. Seul, le poids des années l'obligeait en 1925, à déposer sa lourde charge ; mais du moins sa famille religieuse bénéficia encore de son expérience, et surtout de ses longues heures de prières.

Aujourd'hui, la Congrégation est gouvernée par la Révérende Mère Saint-Jean qui a succédé directement à Mère Marie-Salomé comme supérieure générale. Imprégnée, elle aussi, de l'esprit du Fondateur, elle n'a rien tant à cœur que de le garder à la Congrégation et de s'en inspirer dans toutes ses directives concernant l'apostolat aussi bien que la sanctification des Soeurs.

Les Constitutions de la Congrégation des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, après quelques modifications que l'expérience fit reconnaître nécessaires, furent de Rome, en 1910, l'approbation définitive. Enfin, en 1923, elles furent révisées selon les prescriptions du nouveau Droit Canon.

La Congrégation est gouvernée par la Supérieure Générale, relevant directement de Rome.

Bien qu'indépendante de la Société des Pères Blancs, elle lui est unie, non seulement par leur commune origine, mais encore par le dévouement des Pères Missionnaires qui veulent bien lui prêter appui et assurer à ses membres tous les secours religieux.

Les Soeurs Blanches sont, en pays infidèles, les modestes auxiliaires des Missionnaires. Les oeuvres auxquelles elles donnent leur concours sont :

- 1) Le catéchisme aux femmes indigènes et la préparation des enfants à la première Communion.
- 2) Les asiles, orphelinats, écoles, ouvroirs.
- 3) Les dispensaires, les léproseries, les hôpitaux et héritages pour les malades des deux sexes.
- 4) Les visites aux indigènes pour motif de charité, et le soin des malades à domicile.
- 5) La formation des religieuses indigènes.

Voici un court résumé de la marche des oeuvres confiées aux Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, d'après les dernières statistiques annuelles :

Enfants, filles et femmes reçues dans les orphelinats et refuges, 1,936 ; Enfants ayant fréquenté les écoles, en moyenne par jour, 12,961 ; Femmes et filles ayant fréquenté les ouvroirs, en moyenne par jour, 4,215 ; Malades soignés dans les divers dispensaires, en moyenne par jour, 5,629 ; Malades traités dans les hôpitaux, 728 ; Tournées catéchistiques et pour le soin des malades, dans l'année, 9,771 ; Baptêmes, en péril mortis dans l'année : enfants, 3,225 ; adultes 253 ;

C'est surtout dans les missions établies chez les nègres que ces oeuvres ont leur plein épanouissement. Il serait difficile de décrire les joies goûtées par les Soeurs Missionnaires au milieu de ces populations simples et bonnes. C'est quotidiennement qu'elles font le catéchisme et la classe à des centaines d'enfants.

Quelle consolation, aussi, de voir germer la vocation religieuse parmi les jeunes filles. Déjà à l'Ouganda une Congrégation régulière et autonome s'est formée et compte près de 184 soeurs professes. Les autres Vicariats en comptent 110.

La Maison Mère de la Congrégation est située près d'Alger, à St-Charles, Birmandreïs. Un Noviciat, comptant actuellement plus de 120 Novices y est annexé.

Avant de s'y rendre les Aspirantes Canadiennes font un essai de quelques mois au Postulat ouvert à cet effet : 32, rue Fraser, Lévis, Province de Québec.

Les Soeurs font pendant trois ans, des voeux annuels, et sont ensuite admises aux voeux perpétuels.

Présentement les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique comptent 888 religieuses professes, dont 82 Canadiennes ; 127 Novices, dont 18 Canadiennes ; 70 Postulantes dont 15 Canadiennes. Elles ont 112 maisons, dont 91 en Afrique, 17 en Europe, 3 au Canada et une aux Etats-Unis. Quelques extraits des Constitutions suffiront à donner une idée de la vie religieuse et apostolique des Soeurs Missionnaires.

"L'esprit de la Congrégation est un esprit d'humilité, de simplicité, et de zèle, et la vie des Soeurs, une vie de pauvreté et de travail"

Il n'y a rien de superflu à l'usage des Soeurs ; on ne leur refuse non plus rien de ce qui est nécessaire. Il n'y a qu'une classe de Religieuses dans la Congrégation. Donc, toutes peuvent être appliquées, selon la mesure de leurs forces et de leurs aptitudes, aux travaux manuels comme aux oeuvres de la Mission.

Les Soeurs s'efforcent de développer en elles la vie intérieure et spirituelle sans laquelle il n'y a pas de sainteté possible, ni d'application fructueuse aux oeuvres de l'Institut. Les exercices de règle sont les mêmes en Mission qu'à la Maison

Mère et le temps nécessaire à leur accomplissement est toujours assuré aux Soeurs.

Chaque année, pour se remettre dans l'esprit de leur vocation, elles se réunissent, pour une retraite de dix jours, soit à la Maison Mère, soit à la Maison Régionale.

Les Soeurs ne font jamais seules des visites aux indigènes. Jamais, dans aucun cas et sous aucun prétexte, une Communauté ne peut être composée de moins de trois Soeurs. On refuse, plutôt que de manquer à cette règle, les offres les plus urgentes et les plus avantageuses.

La Congrégation n'accepte aucun établissement en Mission sans avoir la certitude que les religieuses y seront pourvues de tous les secours nécessaires, au spirituel comme au temporel.

La Congrégation des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique compte maintenant 60 années d'existence.

Si elle voit avec consolation le bien que, par elle, Dieu a opéré depuis sa fondation, elle mesure aussi le travail immense qui reste à réaliser. C'est avec confiance qu'elle se tourne alors vers Marie, Reine de l'Afrique et Patronne de l'Institut, lui demandant de susciter des âmes vaillantes et généreuses, prêtes à donner à cette sainte entreprise le concours de leur présence et de leur prière, et de leur pieux libéralités.

Tallys, Cartes Shamrocks pour la St-Patrice

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart Téléphone No 1 et Chico lat
Seul Agent pour les remèdes Rexall. Billie Burke

Téléphone : Bureau 919 Résidence : 606

HEURES DE BUREAU :

Tous les jours : de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir : **MARDI et VENDREDI** de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES



Ford
THE UNIVERSAL CAR

AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS

vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited
Vendeur autorisé Ford
99 rue St-Antoine

Téléphones : 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. O.

SUCCESSALE CHUTES SHAWINIGAN
au No 76, 5e Rue
Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited
99, RUE ST-ANTOINE

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte ! Vous pourrez être tranquille le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan
Épicier
(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badaux, Phone 122-1740

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA REGION

Shawinigan

Séance du conseil jeudi soir.

Encore l'aqueduc

La lecture des lettres sus-mentionnées eut pour effet de mettre fin à la discussion qui avait, à un moment donné, bien failli prendre une tournure plutôt violente.

Le projet d'aqueduc sur la rivière Shawinigan

Le projet d'une prise d'eau à la chute Droak, sur la rivière Shawinigan, lequel fait l'objet d'un engagement au montant de \$310,000 qui sera soumis aux propriétaires-locataires les 13 et 14 courant, donne lieu à bien des commentaires et des discussions et qui en certains milieux rencontre une opposition qui semble bien irréductible.

L'une des raisons qu'invoquent ceux qui s'opposent au projet, c'est que le conseil de ville pourrait encore, en faisant les démarches voulues, obtenir l'autorisation de prendre l'eau au Lac des Piles. Dieu sait cependant combien de démarches, de tentatives ont été faites en ce sens par nos édiles tant du côté de la cité de Grand'Mère que du côté du Gouvernement provincial, tout cela pour en arriver à un résultat absolument nul. On reproche au conseil de n'avoir pas exercé une pression assez forte sur le conseil municipal de Grand'Mère, et l'on semble croire que celui-ci serait maintenant mieux disposé à faire des concessions qu'il ne l'était auparavant.

On dit, ce qui est d'ailleurs exact: Le gouvernement veut respecter les engagements qu'il a contractés vis-à-vis Grand'Mère quand il lui a loué le Lac des Piles, mais il ne s'oppose pas, par exemple, à ce que Grand'Mère accorde à Shawinigan le privilège de s'approvisionner d'eau dans le dit Lac des Piles. Donc notre conseil municipal devrait essayer d'en venir à une entente sur ce terrain avec celui de la ville de Grand'Mère. Voilà longtemps que cette démarche a été tentée et à ce sujet nous croyons intéresser les contribuables de notre cité en donnant ci-après le texte des résolutions adoptées par les conseils municipaux des deux villes de Shawinigan et Grand'Mère en rapport avec cette affaire du Lac des Piles. Nous n'ajoutons aucuns commentaires à ces résolutions qui datent de la fin de 1928 et qui sont très explicites.

Province de Québec
Cité de Shawinigan Falls

A une séance générale ou ordinaire du conseil municipal de la cité de Shawinigan Falls, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite cité, à sept heures de l'après-midi, mercredi, le dix-septième jour d'octobre 1928, en la manière et suivant les dispositions voulues par la loi, à laquelle sont présents Son Honneur le Maire J.-H. Nap. Desaulniers et MM. les échevins J.-A. Richard, Jos. Veilleux, Henri Dessaulles, Urgel Lebeau et Joseph St-Onge, formant le quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire.

M. l'échevin J.-A. Richard propose, secondé par M. l'échevin Henri Dessaulles:

Que le conseil municipal de la cité de Shawinigan Falls demande, par la présente, au conseil municipal de la cité de Grand'Mère si la dite cité de Grand'Mère, qui est locataire du Lac des Piles, permettrait à la dite cité de Shawinigan Falls d'utiliser l'eau du dit Lac comme réservoir d'un nouvel aqueduc projeté pour alimenter la dite cité de Shawinigan Falls, c'est-à-dire l'affirmative, à quelles conditions.

Cette résolution est passée dans le but de réitérer la même demande déjà faite verbalement par les membres au complet de ce conseil qui se sont rendus en délégation auprès du conseil municipal de Grand'Mère le 17 septembre dernier 1928.

Que ce conseil prie respectueusement le dit conseil de la cité de Grand'Mère de bien vouloir lui rendre une réponse aussitôt que possible.

Que copie de la présente résolution soit transmise au conseil municipal de la cité de Grand'Mère. Adopté unanimement.

Je soussigné certifie que ce qui précède est un extrait véritable du livre des délibérations du conseil municipal de la cité de Shawinigan Falls.

(signé) A.-J. Meunier, Secrétaire-Trésorier

Le 19 novembre 1928, M. A.-J. Meunier, secrétaire-trésorier de notre cité, recevait du secrétaire-trésorier de la cité de Grand'Mère la lettre suivante:

Cher Monsieur,

Je ne sais si l'on vous a accusé réception de la résolution de votre conseil, adoptée à sa séance du 17 octobre dernier, au sujet de la permission d'utiliser l'eau du Lac des Piles.

Le conseil de la cité de Grand'Mère applique toute son attention à cette affaire, et je crois pouvoir vous assurer qu'il sera heureux de

se rendre s'il peut se rendre compte de la capacité du dit Lac des Piles d'alimenter les deux villes de Grand'Mère et de Shawinigan Falls.

Votre bien dévoué,
(Signé) J.-E. Déziel,
Secrétaire-Trésorier.

Et en date du 21 décembre 1928, M. A.-J. Meunier recevait une copie de la résolution suivante adoptée par le conseil de Grand'Mère à sa séance régulière du 19 décembre 1928.

Province de Québec,
Municipalité de la cité de Grand'Mère.

Il est proposé par M. l'échevin L.-W. Ricard, secondé par l'échevin Georges Trottière:

Que ce conseil regrette, à cause des rapports d'ingénieurs compétents qui l'en dissuadent, de ne pouvoir se rendre à la demande du conseil de la cité de Shawinigan Falls d'accorder à cette dernière le privilège de s'approvisionner d'eau au Lac des Piles.

Que copie de la présente résolution soit adressée au conseil de la cité de Shawinigan Falls et à M. P.-X. Lemioux, Sous-Ministre des Terres et Forêts.

Adopté unanimement.

Extrait véritable des minutes d'une session générale du conseil municipal, pour la municipalité de la cité de Grand'Mère, tenue en la dite municipalité, dans la salle de récréation de l'Externat des Communissaires d'Écoles, à l'heure ordinaire des séances, mercredi, le 19 décembre 1928, à laquelle était présent le conseil au complet siégeant sous la Présidence de Son Honneur le Maire.

Donné à Grand'Mère, ce 20 décembre 1928.

Le Secrétaire-Trésorier,
(Signé) J.-E. Déziel

Il est donc bien établi que dès 1928 notre conseil municipal a fait ces démarches auprès de la ville de Grand'Mère pour obtenir l'autorisation d'établir une prise d'eau pour Shawinigan au Lac des Piles.

Comme l'indique la lettre, en date du 13 novembre, de M. Déziel le conseil de Grand'Mère semblait tout d'abord disposé à faire droit à la demande de Shawinigan en lui accordant le privilège de s'approvisionner d'eau au Lac des Piles, mais à ce moment-là la question était à l'étude. Des ingénieurs étaient engagés pour faire des expertises sur le dit Lac et c'est sur leur rapport qu'un mois plus tard le conseil municipal de Grand'Mère refusait à Shawinigan l'autorisation de prendre l'eau au Lac des Piles.

Soirées du Bon Vieux Temps

On est prié de se rappeler que c'est mardi et mercredi de la semaine prochaine, 11 et 12 mars, que seront données à la salle du Poste No 1, par un groupe d'amateurs locaux, et sous les auspices des Artisans Canadiens-Français, les fameuses soirées du Bon Vieux Temps que toute la population attend avec impatience. Si l'on en juge par la rapidité avec laquelle les billets s'enlèvent—et nous sommes d'avis que c'est un indice qui ne trompe pas—on peut être sûr que ces soirées remporteront un succès sans précédent.

Beau succès de la soirée de cartes des Retraitants

Un superbe succès a couronné la soirée de cartes donnée par la Ligue des Retraitants de Shawinigan, à la salle du Collège de l'Immaculée-Conception, sous la présidence de M. le notaire G.-E. Ladouceur, président de la Ligue.

Il y avait foule et chacun s'amusa avec un bel entrain. Un charmant programme musical fut exécuté par un groupe de musiciens composés de M. le Prof. Ph. Filion et M. Arthur Bernard, violonistes, M. Maurice Coutu, cornettiste, M. Ovide Garceau, clarinettiste, et M. Albéric Gauthier, pianiste. Mlle Lucienne Beaudet et MM. H.-A. Beaudet et L.-A. Leclerc, accompagnés au piano par Mlle Marcelle Beaudet, rendirent d'une façon exquise "Barearolle vénitienne," de Pourny, qui leur valurent de chaleureux applaudissements et dont ils bissèrent le dernier motif. Une délicieuse saynète: "Les Petites Andalouses" fut donnée par Mlles Marie-Alice Pellerin et Marguerite Gélinais, avec Mlle Thérèse Trudel au piano d'accompagnement. Les gentilles artistes furent très applaudies.

Au début de la soirée, M. le notaire Ladouceur, dans une belle allocution, distribua généreusement louanges et félicitations: à l'assistance pour avoir répondu si nombreuse à l'invitation des Retraitants; aux organisateurs de la partie de cartes pour le succès remporté; aux dames et demoiselles qui avaient bien voulu se charger de la vente des billets, et à ce sujet il mentionna d'une façon particulière le nom de Madame François



Fabriqué et vendu par DONAT BOUCHER, Yamachiche, P. Q. et dans toutes les Epiceries Dépot général aux Trois-Rivières chez J. N. Godin Ltée.

Boivin, présidente de l'Amicale des Anciennes Élèves de l'Académie St-Bernard, dont le concours fut très précieux aux organisateurs de la soirée: aux artistes et musiciens qui avaient gracieusement prêté eux aussi leur concours, aux donateurs des prix dont l'incalculable générosité s'était encore une fois manifestée d'une façon si éloquentte comme l'on pouvait en juger par les nombreux et riches prix recueillis un peu partout dans la ville; enfin aux Révérends P.F. du Collège de l'Immaculée-Conception qui avaient eu encore une fois l'exquise amabilité de mettre leur salle à la disposition des Retraitants. "A tous ceux-là, dit en terminant M. le notaire Ladouceur, j'adresse de tout coeur, au nom de la Ligue des Retraitants, un grand et bien sincère MERCI."

Il nous fait plaisir de donner ci-après la liste complète des gagnants des prix avec les noms des donateurs:

Prix de présence

Mme Thomas Lajoie, service à déjeuner, don de M. et Mme Gatien Dumoulin; M. H.-A. Larochelle, service à déjeuner, don de M. et Mme J.-N.-A. Vermette. Mlle Yvonne Beaudry, boîte de cigares, don de M. et Mme J.-N. Longval; M. Thiburce Lafontaine, cravate, don de M. Magasin Philibert. Mlle Béatrice Matteau, appui-livres, don de M. l'abbé Léo Paquin, automnion de la Ligue des Retraitants. M. Gatien Dumoulin, boîte de cigares, don de l'Hôtel Royal.

Mlle Germaine Rivard, boîte de cigarettes, don de M. L.-P. Plante.

Prix spéciaux—Music'ens

Mlle Thérèse Trudel, assiette en porcelaine, don de M. et Mme Melchior Carrière. M. Arthur Bernard, \$2.00, don de M. l'échevin J.-A. Richard. Vente des billets: Mlle Jeannette Robillard, \$2.50 en or, don de M. et Mme Joseph Lajoie. Mlle Marie-Anne Picard, \$2.00, don de M. le curé J.-R.-I. Trudel, de St-Marc.

Poinçonneuses:—Mlle Maria Benoit, \$2.00, don de M. l'échevin J.-A. Richard.

Vestiaire: M. Thomas Loranger, \$1.00, don de M. l'échevin J.-A. Richard.

Prix des cartes—

5 parties:— Mlle Emilia Langlois \$5.00, don de Son Honneur le Maire J.-H.-Nap. Desaulniers. Mme Oza Vincent, cabaret, don de M. W.-H. Trudel. Mme J. St-Pierre, crucifix, don de M. et Mme R. Laliberté. Mlle Florence Garceau, lampe de boudoir, don de l'Imprimerie Shawinigan. Mlle Marie-Alice Pellerin, couteillerie, don de M. J.-P. Pelletier. M. Henri Trudel, chèque de \$5.00, don de M. et Mme Eugène Dumas. M. Alex. Gélinais, cadran de fantaisie, don de la Maison Jos. Drolet, Ltée. M. Rosario Coutu, nécessaire de fumeur, don de M. le Dr J.-A. Béland. M. J.-Eugène Leblanc, pipe et porte-cigarettes, don de M. le notaire G.-E. Ladouceur. M. Ovide Garceau, bonbonnière, don de M. Ovide Garceau.

4 parties:—Mme Alcide Raiche, plateau à fruits, don de MM. Baril & Frère. Mlle Fernande St-Martin, jardinière, don de M. l'échevin Lucien Bourassa. Mlle Béatrice Matteau, serviettes, don de M. l'échevin et Mme Jos. St-Onge. Mme Alphonse Doucet, salière et poivrière, don de M. l'échevin Jos. Veilleux. Mme R. Laliberté, plateau, don de M. le Dr J.-J. Trudel. M. Paul de Lottinville, lampe de boudoir, don de l'Association des Papetiers. M. Eugène Teuzin, cadran de fantaisie, don de la Maison A. Sauvageau, Ltée. M. Auguste Lafontaine, pot à tabac, don de M. Antonin Grenier. M. Cléophas Garceau, pipes et porte-cigares, don de M. Albert Pellerin. M. Gaston Racine, cendriers, don de M. l'é-

3 parties:—Mlle Lucienne Beaudet, plateau à salade, don de Mme L.-A. Leclerc. Mlle Jeannette Mercier, plateau à fruits, don de don de M. L.-O. Baribeault, N.P. Mme Hector Gélinais, boa pour \$2.50 en marchandises, don de M. S. Robillard; Mlle Béatrice Proteau, bouteille de parfum, don de M.M.

Bellemare et Desmarais; Mlle Rose Lambert, fer à repasser, don de M. Médéric Dessureault; M. Osear Gravel, cabaret, don de M. Donat Courteau; M. J.-A. Pro-novost, nécessaire de coiffeur, don de M. Donat Desaulniers. M. H.-A. Larochelle, lampe de boudoir, don de M. Albert Lefebvre. M. Adam Grenier, boîte de cigares, don de M. J.-T. Gélinais. M. Maurice Boutet, boîte de cigares, don de M. le curé H. Brousseau, de St-Bernard.

2 parties:—Mme Tanerède Parent, chandeliers en argent, don de M. et Mme Elzéar Lavergne. Mlle Jeanne Proulx, plateau en verre taillé, don de M. Willie Vézina, ca. itaine de police, Poste No 2. Mme Gatica Dumoulin, assiette à sandwiches, don de M. et Mme Ovide Lacombe. Mme Arthur Lessard, hons de lait, don de la Laiterie Shawinigan. Mme Amédée Boulanger, boîte à cigarettes, don de M. Isidore St-Onge. M. Gabriel St-Arnaud, boîte de cigares, don de l'Épicerie Simard. M. Gatien Dumoulin, grille-pain, don de M. Louis Rousseau. M. Georges Lévassur, boîte de cigares, don de N. Albert Ferland. M. Gaston Proulx, boîte de cigarettes, don de M. P. Ferron. M. Richard Blanchard, boîte de cigarettes, don de M. Armand Dumais.

1 partie:—Mlle Corinne Lamotte, presse-papier, don de M. Willie Dubuc. Mlle Julienne Leclerc, service à liqueurs, don de M. Isaac Julien. Mlle Valérie Bergeron, cuiller en argent, don de M. et Mme Osear Benoit. Mme Albert Pellerin, boîte de chocolat, don de M. Omer Ménard. Mme Arthur Robert, boîte de Vitone, 5 lbs., don de M.M. Bilodeau & Fils. M. Antonio Beaubien, ceinture avec boucle en argent, don de M. L. DeLassalle. M. L.-Osear Ruel, cendriers, don de M. H. Bernard. M. Wilfrid Mercier, cendriers, don de M. Hector Rheault. M. Albert Tardif, cendrier, don de M. Omer l'Heureux. M. Ladger Gilbert, étui à cigares, don de M. Albéric Beaubien.

Consolation:—Mme Ovide Lacombe, boîte de poudre, don de M. Alfred Naud. M. Oza Vincent, boîte à cigarettes, don de M. Wilfrid St-Onge.

Reception chez Mme Nérée Lambert

Mme Nérée Lambert recevait ces jours derniers à un brigue. Parmi les invités nous avons remarqué: Mmes J.-W. Lemay, E. Lefebvre, E. Dallaire, A. Dallaire, J.-P.-E. Dessureault, J.-A. Nicole Z. Lambert, J. Roy, E. Caron, J.-A. Leblanc, T. Gravel, A. Roy, N. Deshaies, A. Julien, F. et G. Deshaies, Claire Dupont et Juliette Simard.

Mariage Lemay-Gingras

En l'église St-Paul de Grand'Mère, ces jours derniers, fut béni le mariage de M. A. Lemay, à Mlle Lucienne Gingras. La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. le Curé H.

Trudel. M. J.-B. Gingras servait de témoin à sa fille et M. Omer Lemay à son fils.

A l'orgue la chorale des Dames de Grand'Mère sous la direction de Mme Rheault fit les frais du chant. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue. MM. J.-P.-E. Dessureault et Léo Dugal chantèrent en duo le cantique "Toujours à toi Seigneur," de Goanod. La chorale rendit également le programme suivant: "Cantique de Mariage," Choeur de Yung, avec solo par Mlle Simone Rheault; "Ave Maria" de Gauslas, solo par Mme Roméo Ouellette; "Je t'ai trouvé" de Vignat, solo par Mlle P.-J. Gingras. A l'entree M. le professeur Leclerc exécuta sur l'orgue le "Grand Choeur," de Dabois, durant la messe "Prélude" de Gaston Dechier et à la sortie "Toccata de Ch. Widor.

Immédiatement après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. J.-B. Gingras. Parmi les invités nous avons remarqué: Mmes Germaine, M. et Mme A. Lemay, M.M. et Mmes A. Pothier, Emilienne Ayotte, Alice Lessard, B. Lafontaine, O. Ricard, C. Soucy, A. Gervais, L. Dugal et J.-P.-E. Dessureault, J.-N. Leclerc, H. Garceau, R. Lafrenière, J. Petit, D. Berthiaume, A. Berthiaume, B. Gingras, L. Bandoek, Anne Germain, W. Bandoek, S. Boucher, G. Gingras, B. St-Pierre, H. Pellerin, J. et Aline Garceau, Espérance Tremblay, O. Lemay, J.-B. Gingras, O. Bandoek, H. Biron, A. Lemayre, etc.

Assemblée des citoyens de St-Jean-Baptiste

Une grande assemblée des citoyens de Ste-Flore-Est a été tenue dimanche dernier après la messe, en l'école St-Jean-Baptiste pour y discuter du projet de l'annexion de cette municipalité à la cité de Grand'Mère. M. J.-A. Bernier, gérant de la cité de Grand'Mère fut le principal orateur et expliqua les termes du règlement qui devra être voté par les électeurs de Ste-Flore-Est le 17 mars prochain. Malgré une forte opposition de quelques contribuables il est plus que probable que cette annexion sera chose certaine, d'ici quelques semaines.

La supériorité du mélange Orange Pekoe "SALADA" est indisputable

LE THÉ MÉLANGE ORANGE PEKOE "SALADA" F 756

"Tout frais des plantations"

Grand'Mère

Encore du FRY'S maman, veux-tu ?



L'usage quotidien du délicieux Cacao FRY'S donne aux enfants de belles joues roses et les garde en santé. C'est un aliment complet pour un enfant qui grandit.

L'Encyclique sur l'éducation de la jeunesse

(suite de la page 3)

ses actions, "afin que la vie même de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle."

a) Former le vrai chrétien

Il s'ensuit que l'éducation chrétienne embrasse la vie humaine sous toutes ses formes: sensible et spirituelle, intellectuelle et morale, individuelle, domestique et sociale, non certes, pour la diminuer en quoi que ce soit, mais pour l'élever, la régler, la perfectionner d'après les exemples et la doctrine du Christ.

Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit, avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ, ou, pour employer une expression actuellement courante: un homme de caractère, vraiment accompli. Ce n'est pas n'importe quelle suite ou fermeté de conduite basée sur des principes tout subjectifs, qui constitue le caractère mais la constance à obéir aux éternels principes de la justice. Le poète païen le reconnaît lui-même, quand il lie sans les séparer les deux qualités de "l'homme juste et ferme dans sa résolution." C'est d'ailleurs une condition de la pleine justice que de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, comme le fait le vrai chrétien.

b) Qui est aussi le citoyen le plus noble et le plus utile

Mais il semble aux profanes que pareil objectif et pareil terme de l'éducation chrétienne soient comme de pures abstractions, ou plutôt comme des choses impossibles à réaliser sans supprimer ou amoindrir les facultés naturelles, et sans renoncer à l'activité de cette vie terrestre; qu'ils soient donc en opposition avec la vie sociale et la prospérité matérielle, et contraire à tout progrès dans les lettres, les sciences, les arts et autres œuvres de civilisation. A semblable objection déjà mise en avant par l'ignorance et les préjugés de païens même cultivés d'une époque, et malheureusement reproduite plus fréquemment plus fréquemment et avec plus d'insistance en nos temps modernes. Tertullien avait ainsi répondu: "Nous ne sommes pas des étrangers à la vie. Nous nous rappelons fort bien nos devoirs de reconnaissance envers Dieu notre Maître et Créateur; nous ne rejetons aucun fruit de ses œuvres; mais nous nous modérons dans leur usage pour ne pas en user mal ou avec excès. Et ainsi, nous n'habitons nullement dans ce monde sans place publique, sans marchés, sans bains, sans maisons, sans boutiques, sans écuries, sans vos foires et sans tous vos autres trafics. Comme vous nous naviguez et nous guerroyez, nous cultivons les champs et nous faisons du commerce, si bien que nous pratiquons avec vous des échanges et nous mettons à votre disposition nos travaux. Comment pourrions-nous paraître inutiles à vos affaires quand nous y sommes mêlés et quand nous en vivons? Je ne le vois vraiment pas!" En réalité, le vrai chrétien loin de renoncer aux œuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les développe et les perfectionne en les coordonnant avec la vie surnaturelle, de manière à ennobler la vie naturelle elle-même, et à lui apporter aide plus efficace, non seulement en choses spirituelles et éternelles, mais aussi matérielles et temporelles.

C'est ce que démontre toute l'histoire du christianisme et de ses institutions, elle s'identifie avec l'histoire de la vraie civilisation et du vrai progrès jusqu'à nos jours. C'est ce que montrent encore particulièrement tous les saints dont l'Eglise, et elle seule, est la mère très féconde; ils ont réalisé dans sa plus grande perfection l'idéal de l'éducation chrétienne; ils ont anobli et enrichi la communauté humaine de biens de toute sorte. De fait, les saints ont été, sont et seront toujours les plus grands bienfaiteurs de la société, comme aussi les modèles les plus parfaits pour toutes les classes et toutes les professions, tous les états et toutes les conditions de vie, depuis le simple et rustique paysan jusqu'au savant et au lettré, depuis l'humble artisan jusqu'au chef d'armées, depuis l'homme privé, père de famille, jusqu'au roi conducteur de peuples et de nations, depuis les pauvres petites filles et les femmes au foyer domestique jusqu'aux reines et aux impératrices. Et que dire à ne considérer que les résultats obtenus pour le bien-être matériel, de l'immense travail accompli par ces missionnaires de l'Evangile qui, avec les lumières de la foi ont porté et portent aux peuples barbares les bienfaits de la civilisation; de ces fondateurs d'œuvres sans nombre de charité ou d'assistance sociale; de ce cortège interminable de saints éducateurs ou de saintes éducatrices qui ont perpétué et multiplié leur action par leurs fécondes institutions d'éducation chrétienne, aide pour les familles et avantage inappréciable pour les nations?

c) Jésus, Maître et Modèle d'Education

Les voilà donc ces fruits, bienfaisants sous tous les rapports, que produit l'éducation chrétienne, justement grâce à cette vie et cette vertu surnaturelles dans le Christ qu'elle développe et forme dans l'homme. C'est que le Christ Notre-Seigneur et Maître divin est le principe dispensateur de cette vie et de cette vertu, mais en même temps le modèle universel et accessible à toutes les conditions de l'humanité par ses exemples, ceux tout spécialement qu'il donne à la jeunesse dans sa vie cachée, laborieuse, obéissante, ornée de toutes les vertus individuelles, domestiques et sociales, devant Dieu et devant les hommes.

Conclusion

Et cet ensemble de trésors éducatifs de valeur infinie, dont nous n'avons pu rappeler qu'une partie, est tellement le bien propre de l'Eglise qu'il en constitue comme la substance, puisque l'Eglise, en somme, est le corps mystique du Christ, son Epouse immaculée, et, par là, Mère très féconde. Educatrice souveraine et parfaite. Aussi, le grand et génial saint Augustin, dont nous allons célébrer la bienheureuse mort à l'occasion de son quinzième centenaire, écrivait-il, dans la plénitude de son affection pour une telle mère, en de tels accents: "O Eglise catholique Mère très véritable des chrétiens, tu as le mérite non seulement de nous enseigner le culte très pur et très chaste que nous devons à Dieu, et qui devient la meilleure joie de notre vie, mais de faire tellement tiennes la dilection et la charité envers le prochain que nous trouvons chez toi, souverainement efficaces, tous les remèdes aux maux nombreux dont souffrent les âmes à cause du péché. Tu exeres et tu instruis l'enfance avec simplicité, la jeunesse avec force, la vieillesse avec délicatesse, tenant compte des besoins du corps comme de ceux de l'âme. C'est par toi que le fils se soumet à ses parents, pour ainsi dire, dans une libre servitude, et que les parents commandent à leur fils avec l'autorité de l'amour. C'est toi qui, par un lien religieux, plus fort et plus étroit que le lien du sang, unis le frère au frère; c'est toi qui, par un lien non seulement de vie commune, mais d'une certaine fraternité, unis les citoyens les races aux races, en un mot, tous les hommes entre eux, en leur rappelant leur commune origine. Tu enseignes aux rois le dévouement envers leurs peuples, aux peuples l'obéissance envers leurs rois. Avec quel soin tu nous apprends à qui se doit l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui l'encouragement, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la correction, à qui le reproche, à qui le châtiement; montrant que si tout ne se doit pas également à tous, la charité, pourtant, doit être pour tous et l'injustice pour personne."

Elevons donc, Vénérables Frères, nos cœurs et nos mains, en supplication vers le ciel, vers le "Pontife et Gardien de nos âmes", vers ce Roi divin "qui donne des lois aux gouvernants" afin que, par sa vertu toute-puissante, il fasse en sorte que ces fruits splendides de l'éducation chrétienne ne recueillent et se multiplient dans le monde entier, toujours davantage, pour le bien des individus et des nations.

En gage de ces célestes faveurs, avec une paternelle affection, à vous, Vénérables Frères, à votre Clergé et à votre peuple, Nous accordons la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre le 31 décembre 1929, la huitième année de Notre pontificat.

Pie XI, Pape

Pour battre un record de vitesse

Un nouvel aspirant au titre de roi de la vitesse veut battre le record de Segrave qui est de 231.30 — Le "Silver Bullet"

Un autre audacieux maître de la vitesse est rendu aux Etats-Unis dans l'intention de battre le record du monde de la vitesse en automobile sur la piste de Daytona Beach; Kaye Don, pilote anglais, qui tentera à son tour la fortune sur la même piste que son illustre prédécesseur sir Henry Segrave.

En mars dernier, sur les sables de la Floride, où deux rois de la vitesse perdirent la vie. Segrave conduisit son Golden Arrow Sunbeam à l'étonnante allure de 231.30 milles à l'heure.

Kaye Don, un vétéran de la grande guerre, essaiera de briser ce record avec un plus gros, et d'après lui un meilleur "Sunbeam" pesant 14,000 livres et nommé le "Silver Bullet".

C'est maintenant au tour de Don à conduire puisque Segrave, un de ses meilleurs amis, a définitivement quitté le sport de l'automobile pour s'adonner à la construction d'un bateau automobile (speed boat) capable d'abattre tous les records présentement détenus.

Kaye Don est arrivé à New-York, à bord du "Berengaria", en même temps que le "Silver Bullet".

Il était accompagné de Louis Costolen, ingénieur français qui a fait les plans de ce char pour la "Sunbeam" et de 8 mécaniciens. Les voyageurs sont partis aujourd'hui même pour la Floride où le char sera mis à l'épreuve entre le 15 et le 30 mars sous la surveillance de la United Automobile Association.

Kaye Don conduit seulement pour le plaisir de la chose. Champion d'Angleterre, en 1928 et 1929 il n'a jamais conduit à une plus grande vitesse que 162 milles à l'heure.

Don pilota un avion de bombardement durant la guerre. "Si nous considérons, dit-il, ce qui a été fait dans l'air nous pouvons croire qu'un être humain devrait être capable de voyager sur la terre à une vitesse de 250 milles à l'heure. Avant cinq ans le record de la vitesse sur terre aura certainement atteint 300 milles à l'heure."

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Edouard Godin, 90, rue St-Benoit, La Tuque, Qué., Cédant autorisé.

VENTE à l'encan public, JEUDI, le 20 mars 1930 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du cédant, au No 90 rue St-Benoit, en la ville de La Tuque, des biens suivants: A.—Fonds de Commerce: Epicerie provisions etc. 2,661.57;

Ameublement de magasin: (fixtures) 63.25; Total 2,124.82

B.—Un Cash Register National 125.00

C.—Une Balance Dayton 24 lbs 75.00

D.—Une Balance Automatique 20 lbs 50.00

E.—Une Balance 500 lbs 15.00

F.—Une Filière à crédits McCasKey 75.00

G.—Un moulin à viande avec moteur 85.00

H.—Un Bloc de boucher 12.00

I.—Un Bloc de boucher 8.00

J.—Une Presse à saucisse 10.00

K.—Roulant comprenant cheval, voitures d'été et d'hiver, harnais, etc 140.50

L.—Bois de chauffage

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant. La vente se fera pour chaque item séparément, l'item A "en bloc" à tant dans la piastre, les items B, C, D, E, F, G, H, I, J, et L, au plus haut et dernier enchérisseur, et l'item K en détail au gré des acheteurs. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock MERCREDI, le 19 mars 1930. L'inventaire peut être examiné à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au sousigné.

Nous recommandons spécialement le tout comme étant de premier choix et de la meilleure qualité.

Henri Bisson, Syndic,

Bureau: Edifice Aneau, Trois-Rivières, 10 mars 1930.

Eddie Martin, Encanteur, 11 et 13 mars.

J.L. Fortin Limitée

Tout le monde vient chez Fortin ET VOUS ?

Depuis que notre grande vente de 42ème anniversaire est commencée, des milliers et des milliers de personnes sont venues et revenues. Tout le monde est reparti enchanté, les bargains étaient nombreux et tous de bonne valeur. Est-ce que vous êtes venu au magasin? Non? eh bien hâtez-vous et si vous l'avez déjà fait, revenez. Vous trouverez toujours quelque chose d'approprié à vos besoins présents.

Robes à prix spéciaux. --- Ne tardez pas.

En Soie Celanese

120 élégantes petites robes en soie celanese. Styles de dernière nouveauté. Plusieurs nuances: rouge foncé, bleu français, vert, noir, etc. Tailles de 14 à 20. Une valeur d'anniversaire à

3.42

En Soie Ceianese

160 seulement robes de soie Célanese, de belle qualité, et de styles très élaborés, ils sont ce qu'il y a de plus récent. Joli collier de fantaisie de nuance à contraste. Noir, vert foncé, vert pâle, bleu marin, bleu poudre, rouge. Tailles, 14 à 38. Chacune

4.42

Robes en tricot de soie imprimé

Quoi de plus ravissant que ces petites robes en tricot de soie imprimé. Coco, brun, vert foncé, noir, rouge. Tailles de 34 à 48. Une véritable occasion

6.42

Costumes en tricot de soie

50 costumes à peine, en tricot de soie imprimé. Modèle deux pièces, encore en faveur pour cette année. Coco, brun, vert foncé, noir, rouge. 16 à 38.

7.42

Manteaux "Reefers" -- Fillettes

Consigement de 50 manteaux genre reefer pour fillettes. Tissue cheviot bleu marin. Tailles assorties de 2 à 8 ans. Spécial d'anniversaire

1.99

75 Manteaux de Tweed pour Dames

Ces manteaux sont aussi de tweed d'une qualité exceptionnelle pour le prix. Une valeur incomparable. Styles en vogue. Coupe parfaite. 14 à 38. Spécial:

9.42

Manteaux en Charmine

Un lot de 50 seulement, manteaux en charmine tout laine. Dernières créations en fait de style. Bonne doublure de crêpe de soie. Collet de fourrure. 14 à 20. Spécial

14.42

Manteaux en Charmine

50 autres manteaux en charmine de la plus belle qualité pour le prix, il s'en trouve quelques-uns en tweeds mélangés. Tous garnis de superbes fourrures. Doublure de crêpe Canton soie. 14 à 44.

24.42



Un lot qui vient d'arriver 25 douz. de Robes de Maison



Ces robes de maisons sont en fil garanti ne pas changer au lavage. Styles coquets, avec manches courtes ou sans manches. Tailles de 34 à 44. Chacune

1.00

Bouffants en tricolette

200 paires de bouffants en tricolette pesante. Bonne confection, élastique solide. Style uni ou avec fantaisies. Rose, pêche, corail, bleu, nil, champagne, blanc. Tailles, petites, moyennes et grandes. La paire

49c

CHEMISES EN TRICOLETTE

200 camisoles en tricolette de qualité extra pesante. Présentées dans les mêmes nuances que les bouffants ci-haut décrits. Une aubaine incomparable. Chacune

49c

175 paires de bouffants de tricolette de la meilleure qualité. Coutures garanties. Appliqués, de fantaisie. Pêche, rose, champagne, nil, beige. Tailles: petites, moyennes et grandes. La paire

69c

Robes de Nuit en Tricolette

Robes de nuit en tricolette garnies de fantaisie. Différentes nuances: rose, pêche, corail, nil. Valeur exceptionnelle

1.49



1,400 Chemises de Broadcloth

Une autre catégorie de chemises de toilette qui vous est offerte à bas prix. Broadcloth de première qualité. Faux-col attaché ou avec deux faux-cols. Coloris unis: blanc, mauve, bleu poudre, drab, pour le broadcloth. Dans la percale il se trouve des chemises avec rayures de fantaisie. Confection de première classe. Qualité FORTIN. 13 1/2 17.

Chacune 1.29 --- 2 pour 2.50

100 Chemises de Luxe du plus beau Broadcloth

Une quantité plutôt restreinte si on considère la haute qualité de ces chemises et leur bas prix. Faites du meilleur broadcloth P.O.K., matériel anglais résistant à tout. Nuances unies ou rayées et quadrillées. Nuances et tons assortis. Les hommes d'affaires voudront profiter de cette valeur pour garnir leurs tiroirs. 13 1/2 à 17.

1.69

Autres Spéciaux dans tous les Rayons

Tous nos rayons débordent de valeurs sans précédent. Il nous manque d'espace pour les révéler de nouveau, consultez notre première circulaire, nous n'en donnons que quelques-uns ici. Suivez nos annonces d'ici la fin de cette vente mémorable, vous y trouverez toujours quelque chose de nouveau. Faites de l'an 1930 une année d'économie, et pour ce faire, commencez par profiter de notre vente anniversaire.